

Montpellier

Notre Ville

N°267
MARS 2003

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



La tour des Pins, bastion des traditions

Les locaux rénovés
accueillent désormais
les Barons de Caravètes
et la Garriga (voir pages 20 et 21)



**Dossier
budget**
Pages 11 à 14



Grand Cœur : un grand projet pour le centre ville

Peu de personnes, à Montpellier, ignorent actuellement la finalité du projet Grand Cœur.

Rappelons-en cependant les grandes lignes. Grand Cœur, c'est l'accent mis sur le centre-ville, pour une période d'un peu moins d'une dizaine d'années (2002-2008). Une fois encore, ne pas confondre l'Écusson et le centre-ville ou Grand Cœur. L'Écusson c'est la vieille ville historique remontant au 12^e siècle, perle de la couronne montpelliéraine et qui compte, à ce jour, un peu plus de 10 000 habitants. Grand Cœur, c'est l'Écusson plus toute une série de quartiers développés du 17^e au 20^e siècle : les Aubes, les Beaux-Arts ou les Abattoirs, Boutonnet, l'avenue du Père Soulas, les Arceaux, Figuerolles, Gambetta, Nouveau Saint-Roch ou quartier des gares, Antigone, et Mermoz, soit au total 70 000 habitants.

Le projet Grand Cœur couvre donc 1/3 de la population de la ville de Montpellier. En son sein, l'Écusson, malgré sa grande importance, ne compte que pour le 7^e du total.

Grand Cœur recouvre des aspects très divers et s'étalera sur plusieurs années. Voyons où nous en sommes à ce jour.

MISE EN PLACE DE LA MISSION GRAND CŒUR

Cette mission, qui constitue l'organisation administrative du projet Grand Cœur, est chargée de la conduite des opérations jusqu'en 2008. Elle comprend une quinzaine de fonctionnaires, de contractuels et de libéraux. Elle s'installera début mars dans des locaux provisoires au centre-ville.

L'installation définitive se fera à la fin de l'année dans les anciens locaux du magasin Venture, boulevard du Jeu de Paume, sur 800 m², locaux rachetés récemment par la Ville de Montpellier.

Cette mission assurera les nouvelles études et les

futurs projets d'aménagement et d'urbanisme du centre-ville.

Constituée d'une équipe pluridisciplinaire, la mission Grand Cœur, placée sous l'autorité du maire, du directeur général des services, Claude Cougnenc, et du responsable de l'animation du centre-ville, Roland Castanier, s'installera donc, à la veille de Noël 2003, au 17 boulevard du Jeu de Paume, au centre même du projet Grand Cœur. Elle travaillera en étroite collaboration avec des antennes d'ACM et de la SERM.

La mission assurera prioritairement :

- la mise en œuvre des procédures d'urbanisme spécifiques (révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur, O.P.A.H., extension du plan de ravalement, aujourd'hui limité au seul Écusson, mise en place d'une M.O.U.S. (Mission d'Oeuvre Urbaine et Sociale), toilette du P.L.D. (Plafond Légal de Densité), etc.
- La réalisation d'un programme de mise en valeur du patrimoine, d'aménagement d'équipements et des espaces publics.
- Le renforcement de l'offre de services publics municipaux pour répondre au mieux aux nouvelles exigences de proximité.
- La contractualisation avec les structures culturelles privées du quartier centre.
- un architecte en chef coordinateur sera nommé pour l'ensemble de l'opération. Il sera assisté d'architectes libéraux responsables de différents secteurs.

GRAND CŒUR : URBANISME ET PATRIMOINE

À l'intérieur du projet Grand Cœur, l'urbanisme tient une place privilégiée.

Le Conseil Municipal a récemment porté de 1 à 2 le **plafond légal de densité** à Montpellier. Ceci de-

vrait permettre la construction de 1000 à 1500 appartements en accession à la propriété et de 400 à 500 logements sociaux. Ceci explique la présence d'ACM dans la mission Grand Cœur.

Deux nouvelles opérations d'urbanisme figurent dans le projet :

- La réhabilitation de l'hôpital **Saint-Charles**, déjà entamée, est coordonnée par l'architecte François Fontès. La vente de l'hôpital général (17^e siècle), sur la place Albert 1^{er}, par le C.H.U. au rectorat, pour y construire et ouvrir en 2006 une annexe de l'université Paul Valéry, avec 5000 ou 6000 étudiants, sera finalisée courant mars 2003 au niveau de l'acte de vente.

- L'autre grande opération, c'est le projet **Saint-Roch**, deux fois plus vaste qu'Antigone, sur le terrain de la gare de marchandises et du terrain dit Baurès. Le Conseil municipal du 28 février a avalisé le choix de la commission d'urbanisme présidée par Michel Guibal. L'architecte en chef du quartier Nouveau Saint-Roch sera Paul Chemetov, architecte de renom international, auteur du ministère des finances, en bord de Seine, et qui a déjà construit à Montpellier la Grande Bibliothèque Municipale d'Antigone, devenue récemment Médiathèque Centrale d'Agglomération. Notons au passage, qu'après un référendum serré parmi les usagers, c'est Emile Zola (52 %) qui l'a emporté sur Molière (48 %). Emile Zola donnera donc son nom à la Médiathèque d'Antigone.

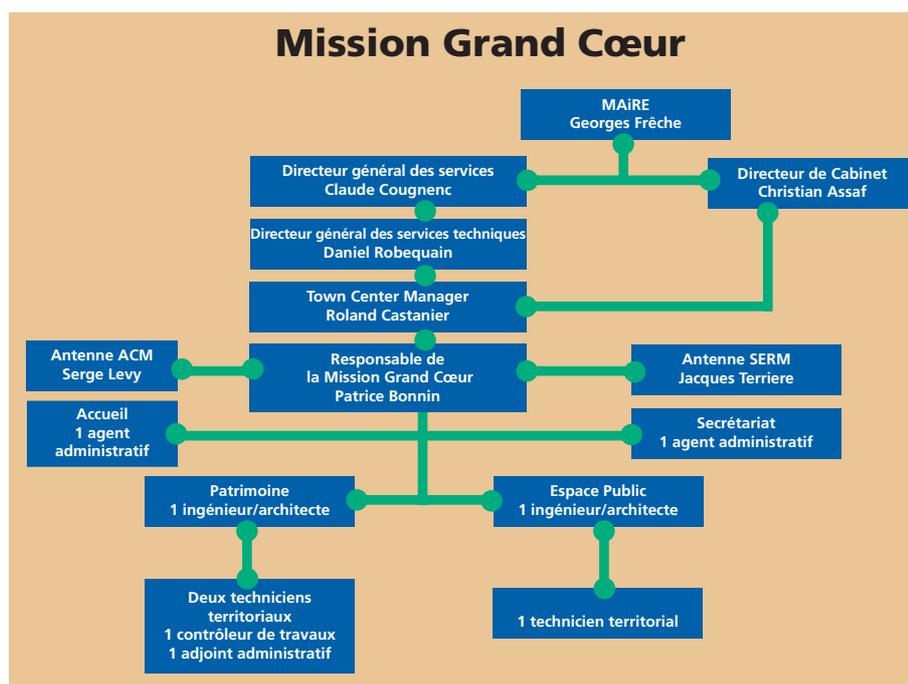
Rappelons enfin que M. Mélinos a été nommé récemment responsable pour la **révision du secteur sauvegardé** de l'Écusson, révision qui commencera en 2003 et devrait s'achever en 2008 par la nécessaire approbation, le moment venu, du Conseil d'Etat.

GRAND CŒUR ET LE TOURISME

L'embellissement de la Ville passera par l'extension du secteur où le **ravalement des façades** sera obligatoire. Quels critères devront être retenus par la commission d'urbanisme pour l'extension hors des fossés de la Commune clôture ? Il semble que deux critères seront essentiels : le premier c'est le caractère historique des quartiers, par exemple Boutonnet, Beaux-Arts, secteur des gares. Le second critère devrait être la mise en place au préalable d'une O.P.A.H. pour la réfection de l'intérieur des logements. Quel intérêt, en effet, y aurait-il à ravalement des façades de maisons dont les appartements resteraient dégradés à l'intérieur ? La réhabilitation des habitations sera donc prioritaire. Le ravalement suivra.

L'urbanisme touristique représente aussi un secteur essentiel de Grand Cœur. Il s'agit en l'occurrence des **hôtels**. Vue l'importance prise par les congrès du Corum et d'Enjoy, Montpellier manque d'hôtels et en particulier de 4 étoiles et d'hôtels de charme.

Plusieurs projets sont plus ou moins avancés en ce sens. Dans l'ancien domaine des sœurs de Saint Vincent de Paul, site splendide un temps squatté, un projet d'hôtel de charme de 40 à 50 chambres est déjà bien avancé. Le projet d'un hôtel 4 étoiles de 120 chambres entre le parking Joffre et le Corum, signé avec une chaîne espagnole internationale est maintenant abouti et les travaux devraient commencer fin 2003 début 2004.



Enfin dans une partie des locaux à vendre par la Faculté de médecine, le long du boulevard Henri IV, un bel hôtel de charme, de 50 à 60 places, entre la cathédrale et le jardin des Plantes, devrait pouvoir trouver place dans les trois ans à venir.

La chapelle de l'hôpital général du 17^e siècle, sur la place Albert 1^{er} (aujourd'hui piétonne), a été achetée par la Ville de Montpellier au C.H.U.

Cette chapelle, qui est un des joyaux des églises montpelliéraines au 17^e siècle, et où sont enterrés plusieurs évêques de Montpellier, sera remise en état courant 2003 : (sécurité électrique, réfection de la toiture, etc.). La façade sera également illuminée courant 2003. L'ensemble devrait pouvoir être ouvert au public en 2004 dans le cadre de l'office de tourisme.

DES ESPACES VERTS POUR GRAND CŒUR

Récemment, les **jardins de l'Hôtel de Sully**, aujourd'hui Maison des relations internationales, ont été réaménagés et ouverts au public. En accord avec l'Université Montpellier 1, le prestigieux jardin des Plantes de Montpellier, le premier de France, créé en 1594, est peu à peu remis en état comme à l'origine. Cet effort sera poursuivi. Courant mars, le **parc Clemenceau**, l'un des plus beaux jardins du centre-ville sera inauguré sur l'emplacement de l'ancien commissariat de police.

Le **parc de l'Hôtel Montcalm**, rue Joffre, récemment acheté par la Ville pour y faire le Musée de l'histoire de la France dans les départements d'Algérie de 1834 à 1962, sera ouvert au public courant 2003, en abattant le mur qui le sépare aujourd'hui de la rue de la République. Ce magnifique parc s'ajoutera au square Planchon devant la gare. La Ville est en train de finaliser un bail à 15 ans avec le rectorat pour ouvrir, tout près du Peyrou, le magnifique **jardin de la Reine**, datant du début du 17^e siècle comme le jardin des Plantes et inconnu de l'immense majorité des Montpelliérains. Ce jardin sera réhabilité en 2003.

Il en va de même pour le **square d'Aigrefeuille**, devant l'école Jean-Jacques-Rousseau, au cœur de l'Ecusson. Rappelons que ce jardin du 17^e siècle fut celui des premiers Intendants du Languedoc, sous Louis XIII, la rue qui borde l'Hôtel s'appelle encore rue de la Vieille Intendance.

GRAND CŒUR ET LA CIRCULATION

L'un des problèmes principaux des grandes villes, c'est l'engorgement de leur centre par la circulation. Londres vient ainsi récemment d'instituer un péage assez onéreux pour les voitures qui veulent venir au centre de la ville. La ville de Montpellier se refuse à ce procédé qui s'apparente à une sélection par l'argent. Il n'en reste pas moins que tout doit être fait pour dissuader les voitures inutiles de circuler et de stationner au centre-ville.

Le **plan de déplacement urbain (P.D.U.)**, que va mettre en place l'Agglomération et qui vient de recevoir un avis favorable unanime des trois commissaires enquêteurs, va dans ce sens.

La ligne n°2 du tramway Jacou-Saint-Jean-de-Védas fonctionnera à la mi-2006. Elle desservira les secteurs Beaux-Arts, Ecusson, Aubes, Antigone, Nouveau Saint-Roch, avenue Clemenceau, de Grand Cœur. Les lignes 1 et 2 se croiseront sur la place Gibert devant la gare.

La ligne n°3 Juvignac-Carnon-Palavas sera mise en place avec deux ans d'avance en 2010. Les trois lignes se croiseront devant la gare qui sera l'équivalent de la station Châtelet du métro parisien. Ces trois lignes feront la liaison avec les bus internationaux et les transports express régionaux. Dans Grand Cœur, la ligne n°3 desservira l'avenue de Lodève, le plan Cabanes, le Peyrou, le Jeu de Paume, la Tour de la Babote, la rue de la République et le boulevard de Strasbourg.

Des **pistes cyclables** nombreuses, sécurisées et bien tracées permettent de plus en plus facilement l'accès des vélos au Grand Cœur.

Des études de **piétonisation** sont actuellement en cours, en liaison avec la population, dans le cadre des conseils de quartiers et des comités de quartiers. Aucune décision définitive ne sera prise avant l'été 2003. Marquons cependant un point d'étape : Le principe de la réfection complète de la **rue Foch** et de la place des Martyrs de la Résistance a été retenu. Un appel d'offres a été lancé pour choisir un architecte designer de renom international afin de traiter l'ensemble qui va de Virgin à l'Arc de triomphe. Les travaux se feront au premier semestre 2004. En attendant, un séparateur provisoire va être mis en place rue Foch, courant mars, pour maîtriser la pagaille actuelle et le stationnement anarchique qui empêche les automobilistes de gagner les parkings de la préfecture et du marché aux fleurs. Des places piétonnes seront aménagées en 2003, comme la place Albert 1^{er} dont nous avons déjà parlé, mais aussi le **plan de l'Om**, dans l'Ecusson. La **place Faulquier**, devant l'ancien lycée Marguerite Audoux, entre Antigone et Dom Bosco, sera également terminée cette année. Pour les bicyclettes, les motos, les vélos, les scooters, qui sont à recommander dans le centre-ville, des emplacements de parking, toujours plus nombreux, vont être mis en place.

GRAND CŒUR ET LE STATIONNEMENT

Favoriser les transports publics ne veut pas dire hostilité aux voitures. Au contraire, le stationnement des résidents qui font vivre Grand Cœur doit être prioritaire. C'est pour cela que le nouveau plan et les nouveaux tarifs du stationnement mis en place fin février pour les zones jaune et orange et en juin pour la nouvelle zone verte ont un double objectif :

- Favoriser le stationnement des résidents du Grand Cœur par des prix de stationnement bas et des abonnements très favorables. De plus l'étude d'un parking sous le Peyrou destiné prioritairement aux habitants de Grand Cœur est lancé.
- Dissuader les véhicules des non-résidents de Grand Cœur qui doivent pouvoir stationner peu de temps mais correctement dans les zones jaune et orange de Grand Cœur. L'augmentation des tarifs est destinée à renforcer la rotation des véhicules sur une même place.

Les soixante nouvelles places du boulevard Henri IV vont dans le même sens.

GRAND CŒUR ET LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

Les projets publiés dans un précédent article prennent vie.

La restauration du **Peyrou** continue. La **tour des Pins**, l'une des quatre tours résiduelles de la commune clôturée, vient d'être transformée en "Maison de la maintenance de la tradition montpelliéraine". La tour abrite depuis la mi-février la Garriga, les Barons de Caravettes, le Cercle Occitan, le Fougau, etc.

La poursuite de la réhabilitation de la **synagogue** du 12^e siècle, rue de la Barralerie, va son train, lentement, mais sûrement.

Les recherches archéologiques sont terminées au **musée Fabre**. Les œuvres ont été déménagées. Les travaux intérieurs ont pu commencer et le musée sera rouvert comme prévu en 2006.

La Ville envisage de participer à l'éclairage extérieur de la **cathédrale** Saint-Pierre. La réhabilitation des **églises** de Grand Cœur, déjà largement entamée, se poursuit : Notre-Dame-des-Tables, Sainte-Eulalie, Saint-Denis, Saint-Mathieu, Saint-Roch, etc. Enfin l'ancien Laboratoire National de Santé, récemment racheté par l'Agglomération, autrefois



successivement école de droit, école de médecine, puis école de pharmacie, sera l'un des trois pôles principaux du **Grand Musée Rabelais**, d'importance internationale, que projette le Pôle d'Excellence Universitaire, présidé par le Professeur Pujol pour le compte des trois universités de Montpellier.

La Ville de Montpellier a décidé de s'engager hardiment dans ce projet.

LES PLANS D' ACTIONS PRIORITAIRES DE GRAND CŒUR ET LES CHARTES

Cinq chartes seront mises à l'étude, chacune suivie par un adjectif : la charte anti-bruit avec M. Roumégas, la charte "enseignes" et terrasses avec Mme Deloncle, la charte des couleurs des façades avec M. Guibal, et enfin la charte des marchés de plein air avec Mme Deloncle;

A côté des chartes, **neuf plans d'actions prioritaires** ont été lancés.

- le plan fleurissement et espaces verts : responsable, M. Roumégas. Le fleurissement sera massif avec des géraniums rouges dès 2003.
- le plan lumière : M. Pouget
- le plan livraisons : Mme Deloncle
- le plan "animal dans la ville" : M. Roumégas. Ce plan est déjà largement entamé avec les toutounettes, la lutte contre crottes de chiens et les aires pour les chiens dans les parcs publics.
- l'accès au Grand Cœur à vélo : M. Majdoul
- la plan stationnement : M. Pouget. Mis en place comme il vient d'être dit en ce deuxième trimestre 2003.

• le plan propreté : M. Fleurence. C'est un des plus difficiles à réaliser, compte tenu de la mauvaise volonté de nombre de nos concitoyens. Les 38 communes de l'agglomération ont décidé de confier à cette dernière la collecte des ordures ménagères à compter du 1^{er} janvier 2004. L'Agglomération va donc lancer en mai 2003 un appel d'offres européen pour la collecte. L'agglomération sera divisée en deux secteurs d'environ chacun 120 000 habitants. La ville de Montpellier elle-même sera coupée en deux entre ces deux secteurs.

- le plan piétonisation : Mme Boniface-Pascal et Mme Souche.
- le plan aires de jeux pour les enfants : M. Roumégas.

La liste n'est pas limitative. Aux Montpelliéraines et aux Montpelliérains de faire des propositions.

Faut-il dire en concluant qu'aussi important que soit Grand Cœur, il sera loin d'absorber toutes les possibilités financières de la Ville au cours des années à venir. Bien entendu, les autres quartiers de la ville continueront à être suivis avec attention et d'importants investissements leur seront consacrés.

Georges FRECHE
Maire de Montpellier

MONTPELLIER

Leila Shahid,
déléguée générale
de la Palestine en France,
était en visite à Montpellier
le 20 février.



Inauguration du gymnase Alain-Colas, le 22 février

Les travaux d'agrandissement et de rénovation des équipements du gymnase Alain-Colas ont été inaugurés en présence d'élus de la Ville et de quelque 200 personnes du quartier Croix d'Argent. Le gymnase qui accueille toute l'année des actions dans le cadre Animation Sports organisées par le service des Sports de la Ville, ainsi que des élèves des écoles et collèges de la Ville.



Corum des peintres, le 18 janvier

Le Corum des Peintres est organisé chaque année par la Ville de Montpellier en collaboration avec Enjoy Montpellier. Pendant trois jours, du 18 au 20 janvier, 150 artistes peintres amateurs de la Ville et de l'Agglomération ont pu exposer leurs œuvres dans le grand salon de réception du Corum.



Inauguration de la salle de psychomotricité de l'école maternelle Madeleine-Brès, le 28 janvier

Construite en 1968, cette école située dans le quartier des Cévennes nécessitait des travaux de réaménagement et d'extension. Depuis la création d'une classe passerelle, d'un dortoir et la réfection des sanitaires en 1999, les locaux étaient devenus trop exigus. En 2002, l'école a fait l'objet d'une extension pour permettre l'aménagement d'une nouvelle classe, d'un préau, de la cour, de bureaux de direction et d'une salle de psychomotricité correspondant à la pédagogie actuelle.

Formation préalable à l'armement des policiers municipaux, le 24 janvier

Encadrés par des instructeurs agréés, les policiers municipaux ont commencé les séances d'entraînement au tir qui font partie des procédures obligatoires et nécessaires avant la délivrance par la préfecture des autorisations de port d'arme individuel. A terme, pour satisfaire à la décision prise en conseil municipal et après agrément, les 90 policiers municipaux seront dotés d'armes à feu de calibre 38. Parallèlement, les policiers suivent en formation continue, des séances destinées à se perfectionner aux gestes et techniques des professionnels de la police.



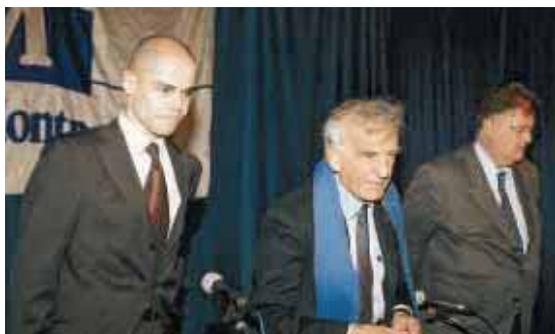
Inauguration de la classe passerelle de l'école maternelle Vincent-Van-Gogh, le 1^{er} février

Ces travaux permettent maintenant à l'école Van-Gogh de disposer d'une classe destinée à la scolarisation des enfants de 2 à 3 ans et des locaux annexes indispensables : dortoirs, salle d'accueil des parents, bibliothèque, etc. Sur notre photo, les élus de la Ville Max Lévi et Christiane Fourteau, et le président du Conseil Général André Vézinhét.



en images

**Rencontre
débat
avec
Elie Wiesel,
prix Nobel
de la Paix,
le 5 février,
salle des
rencontres**



**Galette des rois
de la Maison des rapatriés
au Parc des expositions,
le 9 février**

Plus de 2000 personnes se sont rendues au Parc des Expositions pour la traditionnelle galette des rois organisée par la Maison des Rapatriés. Au programme : thé dansant, avec l'orchestre Gilles Pellegrini.



**Vernissage de l'exposition de
Phillip Melanchthon, au temple
de la rue Maguelone, le 8 février**

Cette exposition itinérante internationale "Lettres pour l'Europe" invitait à découvrir ce réformateur et humaniste allemand qui avait tenté d'aplanir les divergences entre les différents courants de la Réforme et également entre protestants et catholiques.



**Quatre nouvelles pistes
cyclables dans le quartier
Montpellier Centre, inaugurées
le 15 février**

Les trois pistes cyclables de l'avenue d'Assas, de l'avenue de Chancel, du Faubourg Saint-Jaumes et celle du quai du Verdanson, lauréates du Vélo d'Or 2002, viennent renforcer de quelque trois kilomètres supplémentaires le réseau cycliste mis en place à Montpellier. Elles contribuent également à davantage sécuriser la pratique du vélo en centre ville.



**Inauguration de
la ligne de bus
n°12,
le 10 février**

Toutes les lignes de TaM vont progressivement être équipées de bus à palette escamotable, et dotées d'un espace réservé aux personnes en fauteuil roulant. Les trottoirs des arrêts seront également réhaussés de 21 cm, pour permettre la montée et la descente du bus en toute sécurité. La ligne 12 - Près d'Arènes/Gares/Grammont - qui vient d'être officiellement lancée est la première à être mise en accessibilité. Elle sera suivie en septembre par l'aménagement de la ligne 15 - Gares / Palais des Sports Pierre-de-Coubertin.



**Fin des travaux
d'aménagement de la
rue Saint-Hilaire, dans le
quartier Près d'Arènes,
le 15 février**



L'aménagement global de la rue Saint-Hilaire permet maintenant, avec la création de trottoirs, d'améliorer la sécurité des piétons et également d'assurer celle des cyclistes avec la continuité de la piste cyclable dans les deux

sens de la chaussée. Grâce à la remise à neuf des branchements d'eau potable et d'assainissement, le réseau d'assainissement a été aussi considérablement amélioré.

**Inauguration de la rue de
Galata, dans le quartier
Port-Marianne, le 15 février**

Avec les travaux qui viennent d'être réalisés, cette rue commerçante très animée, située au bord du bassin Jacques-Cœur, dans le quartier Port-Marianne, prend définitivement l'aspect d'une rue de quartier et de futur quai. L'aménagement a consisté en la mise en place de structure de chaussée, de pavés et dalles de qualité - gneiss, granit, calcaire - selon un calepinage très soigné. Sur la photo, coupure de ruban en présence notamment des commerçants et riverains de la rue.



**Conférence de
l'Université du Tiers
Temps, le 17 février**

Cette conférence animée par Georges Frêche dans le cadre des animations proposées par l'Université du Tiers Temps aux adhérents de l'Age d'Or, avait pour thème "Islam et Rationalisme à El Andalus au XIII^e siècle".

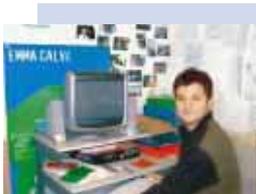


6^e Fête de l'Internet : 17 au 23 mars

"Pourquoi pas nous ?" : le thème de la 6^e édition de la Fête de l'Internet est lancé comme un cri du cœur : l'objectif de ce rendez-vous annuel vise à faire découvrir dans un esprit festif les pratiques ludo-éducatives, les partages et la création que permettent les réseaux. Les organisateurs souhaitent en effet mettre un accent particulier en direction des publics traditionnellement mis un peu à l'écart des nouvelles technologies : handicapés, personnes âgées, etc. A Montpellier, la Pavillon de l'Hôtel de Ville, demeure le point central de cette manifestation, avec une dizaine de postes en accès libre, et la mise à disposition d'animateurs chargés de vous guider dans vos démarches... Mais grâce au réseau des bibliothèques, médiathèques, des Maisons pour tous, et de toutes les associations partenaires qui œuvrent sur la ville en faveur des nouveaux médias, la Fête de l'Internet se prolonge également sur l'ensemble de la ville.

Appel à Projets

Recueillir vos initiatives et vos projets pour les intégrer dans le programme de la 6^e Fête de l'Internet, c'est l'appel lancé par voie de forum sur le site internet de la ville de Montpellier : www.ville-montpellier.fr. Une manière pour tous les internautes de devenir "acteur" de leur propre fête...



Internet dans les Maisons pour tous

Les Maisons pour tous proposent de nombreuses animations pendant toute la semaine consacrée à la fête de l'Internet. Toute l'année, des consultations libres sont également proposées aux adhérents des Maisons pour tous, sous la tutelle d'animateurs spécialisés. Stages, cours, initiation sont également organisés à dates fixes, permettant une approche complète des nouvelles technologies.
Info : Régie des Maisons pour tous
Tél 04 67 34 88 60

A Montpellier, les seniors "s'emballent" pour Internet

Non, internet n'est pas un espace réservé à un public de jeunes et adolescents. Chaque année, à l'occasion de la Fête de l'Internet, on dénote un public nombreux des plus de 50 ans, désireux de se connecter sur la "toile". Le Service Age d'Or de Montpellier Solidarité, soucieux de répondre à cette attente, propose un nouveau cycle de formation organisé avec la station internet de France Telecom. Rencontre avec Bruno Mansuy, formateur.



Comment expliquez vous cette percée des plus de 50 ans dans la nouvelle génération d'internautes ?

Internet est un outil de nouvelles technologies, donc effectivement, dans un premier temps, ce sont les jeunes qui ont été les premiers sur le net. Mais aujourd'hui, on voit beaucoup de personnes, qui profitent de leur retraite, pour apprendre à manipuler l'ordinateur, naviguer sur Internet, ou se servir de la messagerie électronique. En terme de tarifs, il faut souligner également que les abonnements deviennent de plus en plus abordables. Et puis je pense que le bouche à oreille a une grande part dans ce développement. Personnellement, j'essaie de convaincre mes parents, mes grands-parents, aux avantages de l'Internet. Parce qu'on se rend compte, qu'une fois passée la barrière de l'appréhension, les avantages sont tels que tout le monde a très vite envie d'essayer d'apprendre et de s'y mettre...

Comment a été conçu le cycle de formation proposé aux adhérents de l'Age d'Or ?

On a déjà eu l'occasion plusieurs fois de travailler pour le service de l'Age d'Or. J'ai donc pu voir quelles étaient les difficultés des seniors, à utiliser l'informatique. La formation que nous proposons en trois sessions, et qui démarre le 18 avril, tient compte de ces besoins spécifiques. J'attire aussi l'attention sur les tarifs proposés qui sont tout à fait avantageux. Pour en revenir à cette formation, on se rend compte que le premier obstacle à franchir, dès qu'on touche à l'Internet, tient à l'outil informatique lui-même. Le premier module de la formation, permettra donc de maîtriser les données de base : comment utiliser une souris, comment utiliser un clavier informatique... comment effacer des choses qu'on vient d'écrire, créer un dossier, enregistrer un fichier... Petites

choses toutes bêtes mais qui peuvent bloquer le néophyte. On expliquera aussi ce qu'est la "mémoire", ce qu'est un "disque dur"... Autant de données aux appellations un peu barbares mais qui se révèlent tout à fait simples, une fois l'occasion offerte de les visualiser. A la partie théorique, viendra s'ajouter un temps de mise en pratique sur une dizaine de postes. Chacun pourra ainsi mettre en application les données apprises, et les prolonger grâce à de petits exercices...

L'initiation à "Internet" proprement dite ?

Elle aura lieu au cours du deuxième module, prévu le 16 mai. On y apprendra à rejoindre un site en saisissant son adresse internet, à mémoriser ses sites préférés... On abordera aussi le "chat", les groupes de discussion et les forums... On pourra se rendre compte, qu'Internet concerne tous les aspects de notre vie quotidienne, de la consultation des journaux et magazines, jusqu'à la consultation de la météo, ou la réservation de nos places SNCF... Le développement de l'Internet a fait aussi naître beaucoup de questions. Le paiement "en ligne" est-il vraiment sécurisé, est-ce qu'il y a encore des risques ? Sur ce dernier point on se rend compte, que de plus en plus de gens achètent en ligne, ça commence à véritablement rentrer dans les mœurs... Ce deuxième volet permettra de répondre aux interrogations de chacun. On évoquera aussi la possibilité de regarder des vidéos, de charger des jeux pour les petits-enfants qui viendraient en week-end ou pendant les vacances... Sans oublier la possibilité de s'abonner aux "newsletters" qui sont des bulletins d'information. Quant aux "groupes de discussion", souvent évoqués, on pourra se rendre compte qu'ils permettent chaque jour de mettre en rapport des centaines de personnes qui partagent les mêmes inté-

rêts, que ce soit les miniatures ou la pêche à la mouche, pour pouvoir échanger des astuces ou discuter de leur passion...

Ce qui nous amène au troisième volet de cette formation ?

Oui, puisqu'on se rend compte qu'Internet permet essentiellement deux choses : une recherche d'information sur différents serveurs, partout dans le monde, et d'autre part une possibilité de communiquer pour des coûts vraiment raisonnables. Communiquer de manière écrite, en utilisant le service des messageries, ou désormais, par l'image ou la vidéo... C'est quand même agréable de pouvoir recevoir directement sur son écran, la photo du petit dernier qui vient de naître, de communiquer par le biais d'une webcam, avec un parent ou ami, même exilé à l'autre bout du monde. J'ai eu récemment en formation, une dame asiatique dont le mari était resté au Japon. Grâce à leur webcam, les enfants pouvaient discuter avec leur père régulièrement pour le prix d'une communication locale... C'est quand même magique, non ?

Il y a quand même encore beaucoup de gens réticents à utiliser l'outil informatique... Je comprends qu'on puisse avoir envie pour prendre l'exemple des journaux que l'on peut lire en ligne - de tenir son journal papier en main. C'est mon cas aussi. Mais c'est un aspect anecdotique de l'utilisation d'Internet. Pour réserver un billet de train, moi je sais que je préfère le faire de chez moi sur Internet, plutôt que d'aller faire la queue à la gare...

Une formation accessible à tous ?

Oui, absolument, à tous niveaux. C'est une découverte avant tout que nous proposons. Le programme a été fait spécialement pour que même un néophyte puisse trouver son intérêt. On procède étape par étape, pour permettre à chacun de bien "digérer" les données exposées. S'il y a des difficultés on est là pour répondre aux questions, s'adapter à la demande, vraiment c'est accessible à tous.

Information : Contact Service Age d'Or Montpellier Solidarité
125, Place Thermidor (tramway arrêt Port Marianne) - Tel : 04 99 52 77 99



47^e CONGRES DE LA CGT

Bienvenue aux congressistes

La CGT, forte de 650 000 adhérents, tient son 47^e congrès du 24 au 28 mars prochain au Corum à Montpellier.



Plus de mille délégués, venus de toute la France, se retrouveront à Montpellier fin mars à l'occasion du 47^e congrès de la CGT. Principale organisation syndicale confédérée représentative, la CGT a fêté en 1995 son premier centenaire. Depuis sa création, rappellent les instances dirigeantes, la CGT a joué un rôle déterminant dans la conquête de garanties sociales : "La CGT agit pour que prévalent dans la société les idéaux de liberté, d'égalité, de justice, de laïcité, de fraternité et de solidarité. Elle se bat pour que ces idéaux se traduisent dans des garanties individuelles et collectives : le droit à la formation, à l'emploi, à la protection sociale, les moyens de vivre dignement au travail, dans la famille et dans la collectivité, la liberté d'opinion et d'expression, d'action syndicale, de grève et d'intervention dans la vie sociale et économique, à l'entreprise comme dans la société."

Ce 47^e congrès fera la synthèse d'un débat lancé depuis plusieurs mois au sein des différents syndicats. Dès janvier 2002, Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, invitait les syndiqués à faire connaître leur

opinion, leurs suggestions, sur les points qu'ils souhaitaient voir mis à l'ordre du jour du congrès. De multiples initiatives de débats, de rencontres, ont permis à chacune et chacun de dire leur mot. Les quatre résolutions qui seront soumises au vote du congrès et qui engageront l'action des syndicats pour les mois à venir, tiennent largement compte de l'expression des syndiqués.

Les décisions qui seront prises au Corum, seront donc le fruit d'un large processus démocratique.

EN MARGE DU CONGRÈS : UNE PLACE DÉDIÉE À HENRI KRASUCKI

Le Conseil municipal, en séance du 6 février, a décidé de rendre hommage à Henri Krasucki en dénommant une place du nom de ce grand résistant et défenseur du syndicalisme, décédé le 23 janvier dernier. A 15 ans, Henri Krasucki entre dans la résistance où il assure d'importantes responsabilités. A 18 ans il est arrêté, emprisonné à Fresnes puis déporté à Auschwitz et Buchenwald.

A la Libération, il reprend son travail d'ajusteur, il est élu secrétaire de l'Union locale CGT du 20^e arrondissement, puis secrétaire général de l'Union départementale CGT de la Seine.

Il entre à la Commission administrative confédérale à 31 ans. En 1960, il est élu secrétaire de la CGT, il est directeur de La Vie Ouvrière. Au congrès de juin 1982, il accède à la responsabilité de Secrétaire général, poste qu'il occupe jusqu'en 1992. Après Benoît Frachon et Georges Séguy, il contribue au rayonnement international de la CGT. Son engagement l'a conduit parallèlement à assumer d'importantes responsabilités nationales au Parti communiste français.

Ses amis garderont le souvenir d'un homme cultivé, rigoureux, épris de liberté et de justice, toujours disponible pour les accompagner et les soutenir dans leurs luttes émancipatrices.

L'inauguration de la place, située à l'intersection des rues Faubourg-Boutonnet et Marie Caizergues, aura lieu à l'occasion de la tenue du 47^e congrès de la CGT à Montpellier.

VISITES GUIDÉES DE LA RÉSERVE NATURELLE DU LEZ ET DU PARC DE LUNARET

- Découverte du parc zoologique : les mercredis 12 et 26 mars, à 14h ;
- Découverte de la réserve naturelle du Lez : le mercredi 12 mars à 14h (thème de la préhistoire) et le mercredi 26 mars à 14h (thème du printemps). Durée : 3h30. Les visites sont gratuites. Inscription obligatoire au 04 67 63 27 63.

LUCKY LUKE À LA FÊTE DU TIMBRE !

La Fête du timbre, manifestation annuelle très attendue des collectionneurs qui est organisée par l'Association Philatélique Montpelliéraine (APM), avec le concours de La Poste et de la Croix Rouge Française, aura lieu les 15 et 16 mars, de 9h à 18h, au Pavillon de l'Hôtel de Ville. Pour continuer la série de timbres émis à l'effigie des stars de la bande dessinée - Boule et Bill en 2002, Gaston Lagaffe en 2001, Tintin en 2000 et Astérix en 1999 -, le timbre-poste spécial de la Fête du timbre 2003 sera dédié cette année à Lucky Luke, créé par Morris. Pendant ces deux journées de fête, un bureau de poste temporaire, des expositions et des jeux vous seront proposés.

L'entrée est gratuite. Contact : APM, 04 67 99 52 80.

SALON DES COLLECTIONNEURS

Le Cercle Philatélique Numismatique Cartophile de Montpellier fête ses 16 ans cette année. Il organise pour l'occasion un Salon des collectionneurs qui ravira tous les amateurs de timbres, monnaies, billets, télécartes, cartes postales et documents anciens. A la Maison pour tous Marcel-Pagnol, le 30 mars, de 9h à 18h. Entrée gratuite.

APPEL À VOLONTAIRES

Dans le cadre d'un protocole de recherche médicale visant à améliorer la prise en charge d'une maladie respiratoire chronique, le service central de Physiologie Clinique du CHU de Montpellier recherche des hommes âgés de 55 à 75 ans, en bonne santé et non sportifs, pour étudier les conséquences du manque d'activité physique sur leurs muscles, ainsi que les effets bénéfiques d'un entraînement physique d'une période de 6 semaines, sous contrôle médicalisé. Renseignements : 04 67 33 59 18.

Montpellier vu par un journaliste suédois

Ecrivain, journaliste suédois, Johan Werkmäster a découvert Montpellier, en février dernier, à l'occasion d'un voyage de presse, coordonné par l'Office du Tourisme Montpellier Méditerranée et le Comité Départemental du Tourisme. Premières impressions...



le correspondait à ce que j'en attendais. En mieux, je dirais. Son attrait principal, à mes yeux, réside dans ce charme simple, qui tient au seul fait de pouvoir se promener dans les rues, de flâner, regarder les boutiques, s'asseoir à une terrasse au soleil pour prendre le café... On n'est pas obligé de "faire" quelque chose, visiter tel lieu ou tel musée. Mais déambuler tranquillement, en prenant le temps d'admirer les vieilles rues, les marchés où l'on achète le pain, le fromage. Vous savez, lorsqu'on

est un touriste, et que l'on vient dans une ville pour passer un ou deux jours, c'est un peu cela que l'on recherche.

LE PLAISIR DE FLANER TOUT SIMPLEMENT

A Göteborg, nous avons aussi un centre ancien, le "Haga", qui présente beaucoup de points communs avec ce que l'on trouve ici. En tant qu'écrivain, je suis très attiré par les villes au passé littéraire. J'ai pu visiter le Jardin des Plantes, lieu de promenade de Paul Valéry, André Gide, Auguste Comte. J'ai appris que Jean-Jacques Rousseau avait

séjourné ici. J'ai aussi été très heureux de pouvoir dénicher la maison d'une figure très peu connue de l'histoire de la Suède. Le prince Fredrik Adolf, frère du roi Gustav, a vécu à Montpellier. Il y est même mort en 1803. Pour un étranger qui n'est jamais venu en France, je trouve que Montpellier est une ville idéale par sa taille, l'importance des rues piétonnes, cette impression d'air pur et l'amabilité des habitants. Tandis que nous admirions une façade avec mon épouse, une dame nous apercevant par la fenêtre, nous a proposé d'entrer admirer sa demeure, une habitation ancienne magnifiquement restaurée. J'ai beaucoup apprécié le contraste entre la ville ancienne et la partie plus moderne, Antigone, les rives du Lez... Un jour viendra, où cette partie de la ville fera aussi figure de centre ancien !

Biographie : Johan Werkmäster est né en 1955. Il vit à Göteborg et collabore à de nombreux journaux et magazines, parmi lesquels "Vagabond", un des premiers magazines touristiques mensuels de Scandinavie et "Göteborgs Posten", quotidien tiré à 300.000 exemplaires. Ecrivain, il a déjà publié une trentaine d'ouvrages, dont quelques livres de voyages. Il collabore régulièrement à un travail d'édition spécialement dédié aux déficients mentaux et autres personnes pouvant présenter des difficultés de lecture. Son séjour, réalisé du 11 au 14 février, était le premier qu'il effectuait à Montpellier.

RANDONNÉES PÉDESTRES EN FAMILLE

Le service Animation Sport de la Ville propose, en compagnie d'un guide de haute montagne, des randonnées pédestres très instructives pour les enfants, leurs parents et grands-parents, à Montpellier et ses alentours. Au programme : découverte de la faune (observation des empreintes d'animaux), de la flore (les premières pousses printanières) et des magnifiques paysages du pourtour montpellierain.

Ces sorties ont lieu les mercredis après-midi de 14h à 17h et sont gratuites.

Prochaines sorties :

- le 12/3 à Lavalette - Bord de la Lironde (RV à Agropolis à l'arrêt du bus "navette" Plan des Quatre seigneurs : Val de Montferand),
- le 19/3 au Palais des Sports Pierre-de-Coubertin - Hauts de Massane (RV au Palais des Sports, à l'arrêt du bus n°15 : Pierre de Coubertin),

• le 26/3 à Clapiers MJC - Bois de Clapiers

(Bus n°19, arrêt Leenhardt)

• et le 2/4 à Prades-le-Lez - Château de Restinlières (bus n°23, arrêt : Mairie).

Renseignements et inscriptions (places limitées) :

Service Municipal des Sports,

Tél. : 04 67 34 72 73.

L'EUROPE DES RETRAITÉS ET LES RETRAITÉS EN EUROPE

Une conférence est organisée par la Fédération des Associations des Retraités de l'Hérault (FARH), le jeudi 27 mars de 9h30 à 17h au Centre Rabelais, sur le thème "L'Europe des retraités et les retraités en Europe".

DEMI-FINALE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS

Le match retour des rencontres opposant Montpellier handball à Zagreb, pour une place en 1/2 finale de la Ligue des Champions, aura lieu le 9 mars à 17h au palais des Sports René-Bougnol. La billetterie est ouverte au siège du club : 04 99 61 44 52.

RECHERCHE BÉNÉVOLES

Le Centre de volontariat recherche des volontaires désirant participer à une action bénévole dans le cadre associatif. Renseignements : 04 67 02 16 25. Internet : benevolat34@wanadoo.fr

MOSSON - PAILLADE - CELLENEUVE - LA LYRE

L'avenue Pablo-Neruda, maillon fort du contournement Nord-Ouest de Montpellier

Cette nouvelle avenue, réalisée par le Département et la Ville, fait la jonction entre les voies de contournement Nord et Ouest de Montpellier. Elle va permettre de désengorger la traversée des quartiers Mosson et Celleneuve.



Lors de la visite du chantier, André Vézinhel, président du Conseil général et Georges Frèche ont réaffirmé la nécessité de remédier dans des délais rapides à la situation de paralysie progressive des déplacements à Montpellier et sollicité du Préfet l'achèvement de la rocade, dont les contournements Est et Ouest sont toujours en attente de réalisation.

L'avenue Pablo-Neruda va relier le rond-point d'Alco, via la rue du professeur Blayac et la voie rapide (l'avenue de la Liberté), à hauteur du carrefour Spaak, situé à proximité du parking Mosson. L'état d'avancement des travaux est maintenant suffisant pour qu'on puisse appréhender ce qu'apportera à la Ville cette avenue qui sera livrée au printemps 2004.

Sa réalisation s'inscrit dans la démarche "Hérault 2005", projet prospectif pour l'avenir de l'Hérault qui se base sur une réflexion d'ensemble du réseau routier départemental. Elle est également réalisée dans le cadre du "Contrat de Grande Ville" (1999-2003), signé entre le Département et la Ville de Montpellier, qui est déjà à l'origine de la construction et de l'aménagement de voies de contournement et de pénétrantes : l'avenue Pierre-Mendes-France, les travaux du CD 132 dans le quartier Près

d'Arènes et la mise en 2 x 2 voies de l'avenue des Moulins.

UNE NOUVELLE VOIE AUX AVANTAGES CONSIDÉRABLES

Sur l'ensemble de son itinéraire, l'avenue Pablo-Neruda sera aménagée en 2 x 2 voies. Elle va permettre :

- de boucler le boulevard de ceinture Nord-Ouest de Montpellier, entre le contournement Nord (RD 65) et le contournement Ouest (RD 132) ;
- de desservir directement les secteurs Alco et Hôpitaux-facultés ;
- de fluidifier de façon significative la circulation à l'entrée Nord-Ouest de Montpellier par la route de Juvignac ;
- d'éviter la traversée de Celleneuve où passent actuellement 20 000 véhicules par jour ;
- de délester l'avenue de l'Europe du trafic de transit au niveau du quartier Mosson ;
- de diminuer les nuisances ;

- d'augmenter la sécurité des habitants du quartier.

DE NOUVEAUX CARREFOURS ET UN ITINÉRAIRE CYCLABLE RÉALISÉS SUR SON TRACÉ

De nombreux aménagements et ouvrages d'art accompagneront la création de l'avenue. Les travaux sont réalisés par phases successives afin de ne pas interrompre et gêner la circulation automobile. Il s'agit notamment de :

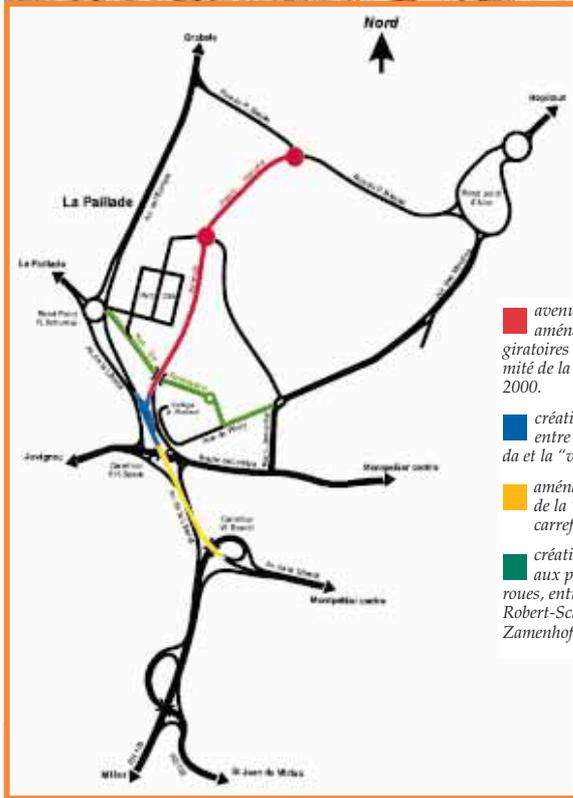
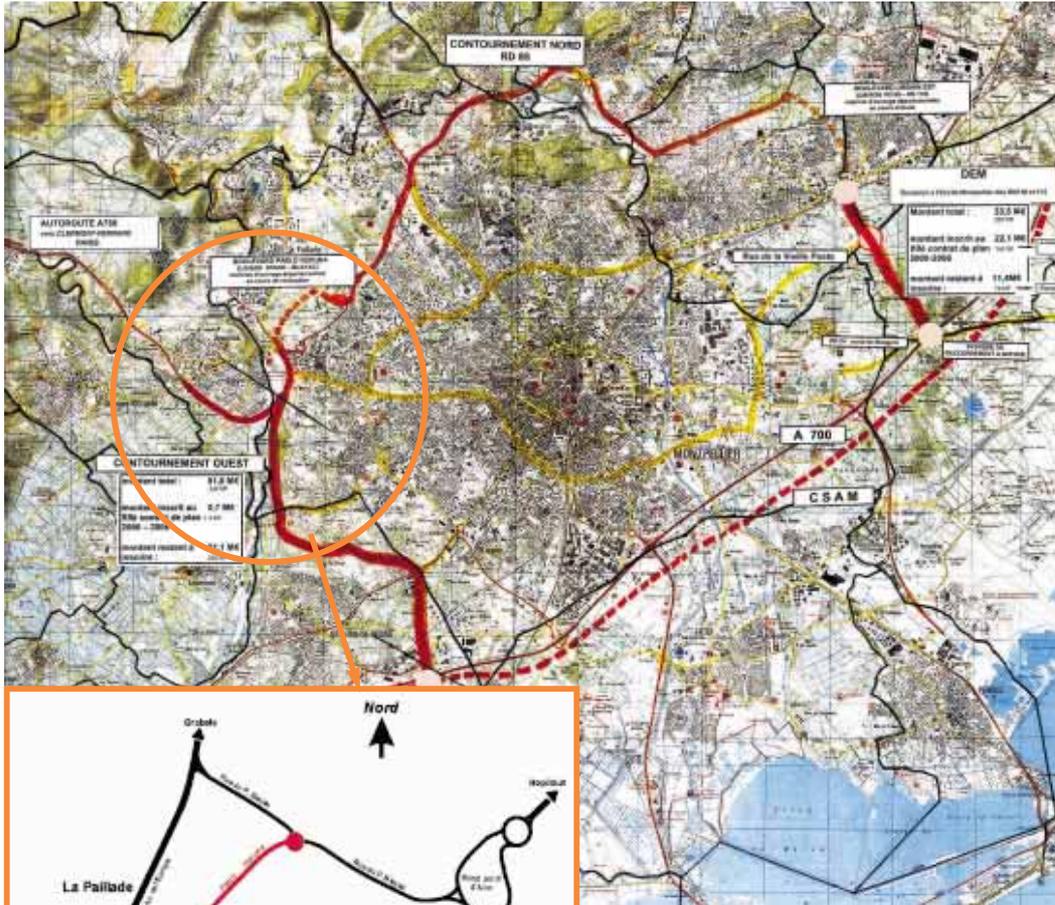
- l'aménagement de carrefours giratoires rue Blayac et à proximité de la zone d'activités Parc 2000 afin de faciliter sa desserte.
- la création d'un échangeur entre l'avenue Pablo-Neruda et la "voie rapide" (l'avenue de la Liberté) qui va nécessiter la construction de murs de soutènement et d'un pont sur la voie d'accès à la Paillade.
- l'aménagement à 2 x 2 voies de la "voie rapide" jusqu'au carrefour Willy-Brandt ;
- la reconstruction (actuellement en cours) du pont sur l'avenue de Lodève ;
- l'aménagement de la rue de Fontcaude et de la rue du Pilory ;
- la création d'une voie réservée aux piétons et aux deux roues, entre le rond-point Robert-Schuman et la rue Zamenhof et qui passera sous l'avenue Pablo-Neruda afin d'offrir un accès sécurisé au collège Arthur-Rimbaud, dont l'entrée sera déplacée à côté du nouveau gymnase.



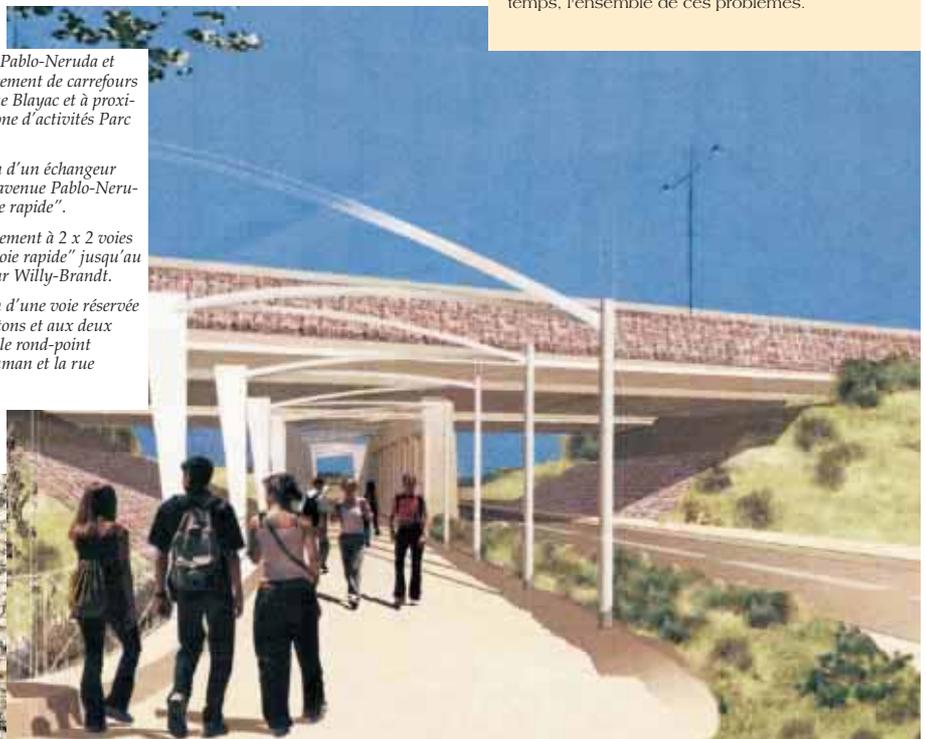
Le carrefour d'échange Spaak nécessite la construction de 4 000 m² de murs de soutènement et d'un pont sur la voie d'accès à la Paillade avec pour challenge d'effectuer les travaux sans gêner la circulation automobile.

Faute d'un engagement financier suffisant de l'Etat, les contournements Est et Ouest de la rocade sont encore à réaliser

Montpellier est la seule grande ville de France - la 8^e au recensement de 1999 - qui ne dispose pas d'une véritable rocade. La croissance de sa circulation automobile - à laquelle s'ajoute celle de la migration estivale - est pourtant à l'image de la très forte pression démographique qu'elle connaît depuis vingt ans. La réalisation de l'avenue Pablo-Neruda qui établit une jonction du contournement Nord-Ouest de la Ville et écarte la circulation de transit des zones urbaines denses, ne constitue en fait qu'un tronçon du périphérique destiné à ceinturer la ville. Cette rocade reste encore inachevée à l'Est comme à l'Ouest, faute d'un engagement financier suffisant de l'Etat. Les inscriptions financières, prévues en effet aux précédents contrats de plan Etat/Région, n'ont toujours pas été engagées à ce jour et infligent un retard très préjudiciable aux travaux. Le contournement Est entre Castelnau et Le Crès, financé au contrat de plan par l'Etat à hauteur de 40 %, nécessite pourtant, pour des raisons techniques, d'être réalisé en même temps que les travaux de la 2^e ligne de tramway et de bénéficier d'un financement complet. Le contournement Ouest, de Juvignac à Saint-Jean-de-Védas qui est lui aussi tout autant indispensable, est techniquement prêt à la DDE, mais il n'a même pas été inscrit au contrat de plan. Ces deux contournements permettraient pourtant de réaliser une véritable rocade enserrant toute l'agglomération montpellieraine, grâce à l'utilisation de la partie existante de l'A9, entre Vendargues et Saint-Jean-de-Védas. La réalisation de ces infrastructures de contournement Est et Ouest de l'agglomération, ainsi que celle du projet de contournement sud autoroutier et de requalification de l'actuelle autoroute qui répondent à la même situation d'urgence, ont fait l'objet d'un vœu du Conseil municipal le 24 octobre 2002. Par lettre adressée le 15 janvier dernier, à Francis Idrac, préfet de l'Hérault et de la région Languedoc-Roussillon, Georges Frêche et André Vézinhel, président du Conseil général ont également sollicité un rendez-vous, pour aborder avec lui, dès le début du printemps, l'ensemble de ces problèmes.



- avenue Pablo-Neruda et aménagement de carrefours giratoires rue Blayac et à proximité de la zone d'activités Parc 2000.
- création d'un échangeur entre l'avenue Pablo-Neruda et la "voie rapide".
- aménagement à 2 x 2 voies de la "voie rapide" jusqu'au carrefour Willy-Brandt.
- création d'une voie réservée aux piétons et aux deux roues, entre le rond-point Robert-Schuman et la rue Zamenhof.



L'habillage du pont et des murs de soutènement est réalisé avec la technique Terratrel minéral". Ce revêtement, constitué d'un parement en treillis soudé et de pierres, fait de ce mur un écran anti-bruit et anti graffiti efficace.

Coût de l'opération
 • 15 millions d'euros
 • 75 % pris en charge par le département de l'Hérault
 • 25 % par la Ville de Montpellier

**MONTPELLIER,
SITE POTENTIEL
POUR LA COUPE
DU MONDE DE
RUGBY EN 2007**

Une délégation représentant la Commission d'inspection des sites de l'International Rugby Board (IRB) est venue le 30 janvier dernier, se rendre compte des opportunités qu'offre le stade de la Mosson, dans l'hypothèse où la France, et particulièrement Montpellier, serait choisie pour accueillir des matches de la Coupe du monde de rugby, dans quatre ans.

SÉJOURS À LA NEIGE

La Fédération des Œuvres Laïques de l'Hérault organise des séjours pour les enfants en centre de vacances à Porte Puymorens (Pyrénées) : sports équestres, randos, visites, etc.
du 27 avril au 3 mai.
Renseignements :
04 67 04 34 84.

PRIX DU JEUNE TALENT

Prix du jeune talent Maître Bénédicte Anav, avocate montpelliéraine a remporté le 26 janvier, le prix du jeune talent du 14^e Concours international de plaidoiries pour la défense de Droits de l'Homme. Dans le cadre de ce concours annuel, des avocats venus du monde entier dénoncent un cas particulier de violation des Droits de l'Homme.

L'OSCAR MIDI OLYMPIQUE DÉCERNÉ AU CAPITAINE DU MRC

Didier Bès, talonneur et capitaine du Montpellier Rugby club a reçu l'Oscar du Midi Olympique de décembre, récompense attribuée chaque mois par le journal du rugby Midi-Olympique.

"REGARD SUR LA DIFFÉRENCE"

Une soirée insolite présentée à La Nef, espace de danse et de création, les 21 et 24 mars à 20h30 dans le cadre de l'année européenne du handicap.

SALON DE L'IMMOBILIER

Le rendez-vous annuel du public et des professionnels de l'immobilier Du 14 au 16 mars au Corum

Hommage à Jacques Roseau

Il y a dix ans, Jacques Roseau, leader du Recours - France, était lâchement assassiné. Retour sur un homme d'exception, figure emblématique de la communauté des rapatriés d'Algérie, du Maroc et de Tunisie.

Le vendredi 5 mars 1993, alors qu'il sortait des bureaux du Recours - Hérault (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés) dans le quartier du Mas Drevon, Jacques Roseau était abattu par trois balles tirées à bout portant. Le 6 avril suivant, lors d'un coup de filet dans le sud de la France, les trois meurtriers étaient interpellés. L'arme, un 11,43 était retrouvé dans le canal du midi. Issus d'une association d'extrême-droite, les trois meurtriers, Gérald Huntz, Jean-Claude Mozano, et Marcel Navarro ne pardonnaient pas à Jacques Roseau son esprit de réconciliation et son attitude d'ouverture en direction des politiques.

La mort de Jacques Roseau est la conséquence de la haine et de la bêtise. Jacques Roseau était l'infatigable défenseur de la communauté des pieds-noirs. Dès son arrivée en métropole en 1962, il avait créé, avec son cousin Gilbert, l'Association des fils de rapatriés. Quelques années plus tard, il fonda le mouvement du Recours - France, organisation de défense des valeurs civiques face aux problèmes d'immigration et de société, et des contentieux moraux et

matériels des communautés pieds-noirs et harkis. En 1986, devenu le porte-parole du mouvement, il avait voulu lui imprimer une nouvelle dynamique, décidé comme il le disait à "tourner la page", mais "sans la déchirer". Soutenu par un million de pieds-noirs, il connaissait le poids du vote des rapatriés et s'appuyait sur cette force pour essayer d'obtenir le maximum d'indemnités pour toutes ces femmes et ces hommes qui avaient tout laissé de l'autre côté de la Méditerranée. Et pour cela, il n'hésitait pas à rencontrer les hommes politiques de tout bord, en excluant cependant les extrémistes de droite comme de gauche qu'il ne supportait pas.

Il n'écartait aucune carte politique dont il pensait qu'elle pourrait servir la cause du mouvement. C'est ainsi qu'il appelle à voter pour la gauche socialiste à Montpellier en 1977, pour François Mitterrand en 1981. En 1986, il fait campagne contre le gouvernement Fabius et appelle à voter pour Jacques Chirac. En qualité de porte-parole du Recours, il obtiendra du nouveau gouvernement, une enveloppe de 30 milliards de francs pour indemniser les rapatriés, ain-



si qu'une autre pour la remise de dettes. Infatigable, très introduit dans les médias, il prenait le temps de voir les gens et de se battre sur tous les fronts : il sera reçu à l'ONU et à la Société des Nations à Genève où il plaidera la cause des rapatriés et des harkis.

Roland Dessy, président de Recours - Hérault témoigne de l'amour qu'il portait à sa terre natale : "En 1983, j'ai participé avec lui à une mission pour une visite de 150 cimetières en Algérie. J'ai vu ses larmes couler devant ces tombes qui retraçaient tout le drame humain de la colonisation. Car il portait à sa terre natale et à ses enfants un amour sans limites. C'est ce qui l'avait conduit à vouloir le rapprochement avec l'Algérie où il était connu et aimé. Il avait ses amis, ses détracteurs, mais c'était un guide, la voix des rapatriés. Personne à ce jour n'a pu prendre le relais.

Si je devais le définir en trois mots ? Honnêteté, amour de son prochain et courage. Dix ans après, Jacques Roseau vit dans les mémoires. C'est le plus important. Souvenons-nous de ce chrétien que les moines de Tibehirine ont rejoint. C'est bien le moins que nous lui devons."

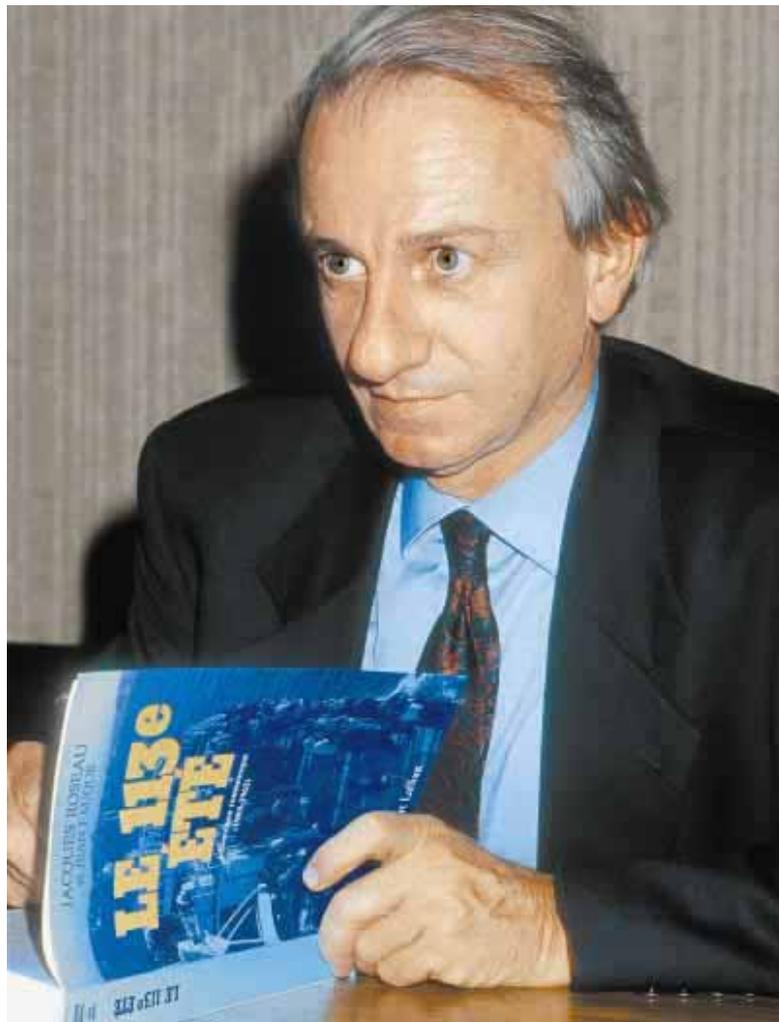
Paris, 1848.

Six péniches en convoi s'éloignent du quai de la Rapée sous l'immense clameur d'adieu de dizaine de milliers de Parisiens. Leurs frères de barricades, ouvriers, artisans de la capitale et aussi paysans venus de toutes les provinces de France, s'en vont à jamais. Ils ont répondu à l'appel du gouvernement qui leur a fait miroiter la promesse d'une nouvelle vie sur les terres à défricher de la dernière province de France, l'Algérie.

Que vont y trouver Germain, le tailleur de pierre républicain, révolutionnaire impétueux, Clément, le calme et raisonnable paysan lorrain, Amélie, sa femme qui le prend pour un fou, leurs enfants, et Nicolas, le jeune frère de Clément ? Beaucoup plus que ce qu'ils avaient imaginé dans leurs rêves d'Eldorado les plus fous ; mais pas tout à fait dans le sens espéré. Ils vivront l'aventure bien sûr, l'amour, le dur labeur des pionniers, mais aussi, la désillusion, l'amertume, et enfin la tragédie.

Plus tard, on appellera leurs descendants les pieds-noirs. Ils avaient tracé leurs sillons dans la souffrance, ils les abandonneront dans la douleur.

Né à Alger en 1938, Jacques Roseau était issu de ces pionniers du 13^e convoi de 1848 qui fondèrent le village de Novi près de Cherchell à 100 km à l'ouest d'Alger.



Un budget placé sous le double signe de l'excellence financière et de la solidarité



Grand Projet Ville : le gouvernement ne tient pas ses engagements

Le gouvernement cherche à se défaire sur les collectivités locales et ne prend pas ses responsabilités. A titre d'exemple, il sollicite largement la participation des collectivités locales dans le cadre de l'opération d'aménagement prévue dans le quartier Petit Bard, mais il refuse de s'engager sur sa propre participation financière, bloquant ainsi l'ensemble du processus de réhabilitation.

Les transferts d'équipements pour une agglomération cohérente et harmonieuse

Afin d'apporter la réponse la plus adaptée et la plus efficace aux besoins des habitants des 38 communes de l'agglomération, les équipements d'intérêt communautaire de la Ville sont transférés à la communauté d'agglomération.

Ces équipements concernent essentiellement les domaines sportifs et culturels ainsi que le développement économique. Budgétairement, cela se traduit par une baisse des dépenses de fonctionnement et par la réduction concomitante de l'attribution de compensation versée par l'agglomération. Tout transfert de compétences en effet, s'accompagne du transfert des moyens nécessaires à leur exercice. C'est ainsi qu'en 2003, l'attribution de compensation deviendra négative et que la Ville de Montpellier versera 4,7 M à l'Agglomération.

Voté en séance publique du Conseil municipal le 6 février dernier, le budget primitif est la traduction financière des actions que la municipalité mènera en 2003. Il s'inscrit dans la continuité de notre projet pour Montpellier qui allie des services publics au plus près des Montpelliérains, une vision à long terme du développement urbain et des finances solides.

Au total, le budget s'élèvera à :
237 797 602 en fonctionnement et
92 178 205 en investissement.

UN CONTEXTE PEU FAVORABLE AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

Les perspectives présentées lors du débat d'orientation budgétaire n'ont pas évolué et les contraintes qui pèsent sur les budgets des collectivités restent tout aussi fortes.

Tout d'abord, la conjoncture économique peu favorable : la situation de l'emploi et de la croissance se détériore très nettement au niveau national, et plus qu'ailleurs encore dans le Languedoc-Roussillon.

Cette conjoncture difficile entraîne une double difficulté :

1 - La stagnation des dotations de l'Etat qui constituent les premières ressources du budget des collectivités, et en particulier la nette stagnation de la dotation globale de fonctionnement : + 0,7% en 2003, alors que l'augmentation était de 3% en 2002.

2 - L'augmentation des charges de la Ville : mesures sociales en solidarité avec les Montpelliérains ; forte augmentation des investissements pour soutenir l'emploi ; renforcement de son action pour faire face au désengagement de l'Etat.

QUALITÉ DE LA GESTION ET ÉQUILIBRES FINANCIERS GARANTISSENT LA BONNE SANTÉ FINANCIÈRE DE LA VILLE

Le transfert de compétences à la Communauté d'agglomération induit des évolutions structurelles du budget qui rendent difficiles les comparaisons d'une année à l'autre.

Néanmoins, l'analyse des grands équilibres et des indicateurs financiers montre que l'évolution des ratios propres à la ville est positive et que la situation de Montpellier par rapport aux autres grandes villes est tout à fait satisfaisante : avec une épargne en hausse de + 2%, une nouvelle réduction de la dette qui dégage de nouvelles marges de manœuvre permettant une forte augmentation des investissements. Malgré la conjoncture défavorable, la Ville bénéficie d'une exceptionnelle bonne santé financière.

UN BUDGET RECENTRÉ AUTOUR DES MISSIONS DE PROXIMITÉ

Déchargés des compétences d'intérêt communautaire, nous pouvons réorienter notre action sur les services de proximité et la qualité de vie des Montpelliérains. Que ce soit à travers le projet Grand Cœur au centre ville ou par des équipements de quartier, nous nous attachons à répondre au mieux aux attentes des Montpelliérains. C'est là, un des aspects essentiels de la démocratie de proximité.

Hélène Mandroux-Colas
Première adjointe au
maire déléguée aux finances
communales

Services de proximité et 65 M€ d'investissements



ENSEIGNEMENT ET JEUNESSE

Travaux de réaménagement des écoles et des restaurants scolaires : 8 M€

- Ecoles maternelles : Signoret, James Joyce, Ingrid Bergman, Luther King-Cervantes, Virginia Woolf, Madeleine Brès, Agrippa d'Aubigné.
- Ecoles élémentaires : Baudelaire, Churchill, Docteur Calmette, Freud, - Balard, Louis Armstrong, Diderot., Julie Daubié, Dante Alighieri, Geneviève Bon, Paul Langevin, Marie Curie,
- Groupes scolaires Léo Malet, Cévennes, Alain Savary, Malbosc (acquisitions foncières), Petit Bard, Calmette.
- ainsi que les 8 établissements du projet "Grand Cœur"
- Restaurants scolaires : Charlie Chaplin, Jeu de Mail, Garibaldi, La Rauze
- Construction de l'école maternelle Anthonioz de Gaulle dans le quartier Port Marianne Consul de mer

ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE LA VIE

Espaces verts, squares et parcs : 2,3 M€

- Parc Marianne
- Parc Malbosc (jardins familiaux)
- Square Neuville
- Les équipements du projet "Grand Cœur"
- Aménagement d'espaces pour chiens

Pistes cyclables : 0,68 M€

Installation de distributeurs de sachets pour les déjections canines : 0,065 M€

Fourrière animale (1^{re} tranche) : 0,2 M€

Parc zoologique travaux divers et rénovation des serres : 0,36 M€

Acquisition de conteneurs dans le cadre de la collecte sélective : 0,35 M€

SÉCURITÉ

Aménagements divers postes de police municipale : 0,1 M€

Poste de police de Costebelle : 0,29 M€

Extension du réseau de vidéo-surveillance : 0,6 M€



ENSEIGNEMENT ET JEUNESSE : 55 M€

Que ce soit à travers les investissements ou les travaux de maintenance, le budget de l'enseignement reste une priorité. La Ville a fait un effort particulièrement important dans ce secteur en 2002. Elle réaffirme cette priorité en 2003 en investissant 8 M€ pour les écoles. Une nouvelle école maternelle sera construite et une trentaine d'écoles recevront des travaux de réaménagement. Un nouveau service, SVP écoles, composé de 7 agents, (soit une augmentation de 15% des effectifs) permettra d'intervenir plus rapidement dans les écoles pour effectuer les petites réparations.

La subvention aux établissements d'enseignement privé augmentera de 15%.

Un effort exceptionnel est réalisé en direction de l'enfance : 200 places en crèches et halte-garderies seront créées, et la subvention aux crèches parentales sera augmentée de 30%.

Une Maison de l'enfance sera construite à Port Marianne pour accueillir au mieux les jeunes enfants. Elle comprendra une halte garderie, une crèche, un relais d'assistantes maternelles et des locaux seront à la disposition des associations d'aide à l'enfance.

Aux Beaux-Arts, la Maison de l'environnement, réhabilitée, accueillera une halte-garderie et une crèche.

ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE LA VIE : 41 M€

En matière d'espaces verts, de grands projets se concrétisent tels que le parc Marianne ou le parc de Malbosc et ses jardins familiaux. Dans le même temps, de nouveaux squares de proximité sont aménagés comme Aigrefeuille, Coursindiel, Chély ou le Mas de Neuville.

La municipalité a déjà été récompensée en 2002 par le "Vélo d'Or" pour son action en faveur des pistes cyclables. Poursuivant sur sa lancée, elle décide d'aller encore plus loin et de multiplier par deux le budget des pistes cyclables en 2003.

Les crédits consacrés au nettoyage augmentent de 14% pour améliorer la propreté à Montpellier.

SOLIDARITÉ

La Ville accompagne le CCAS dans sa lutte contre l'exclusion et dans son action en faveur des personnes les plus démunies : sa subvention augmente de 13% en 2003.

L'action en faveur du logement social se poursuit à travers les subventions à ACM pour la construction de logements.

Le budget des Maisons pour tous augmentera sensiblement et le réseau sera renforcé avec l'aménagement de la Maison pour tous Mélina Mercouri au Mas de Costebelle et la construction de la Maison pour tous Joachim du Bellay.

Équipements d'avenir : pour les Montpellierains

Le soutien au réseau associatif est maintenu à travers des subventions tant en fonctionnement qu'en investissement.

SÉCURITÉ, UNE PRÉOCCUPATION CONSTANTE : 11,5 M€

Dans ce domaine, qui est de la responsabilité de l'Etat, la Ville dispose d'une marge de manœuvre limitée. Au lieu d'augmenter les effectifs, conformément aux engagements du contrat local de sécurité, le gouvernement a retiré 60 gendarmes mobiles de l'agglomération de Montpellier. Afin de ne pas remettre en cause les bons résultats obtenus en matière de délinquance en 2001, la Ville a dû renforcer son action pour combler, les manques de l'Etat.

Un nouveau poste de police municipale, "Villeneuve d'Angoulême", ouvrira en mars. Un autre sera créé au Mas de Costebelle.

Parallèlement, les moyens de la police municipale sont renforcés : avec des effectifs plus nombreux (7 postes sont créés) et de nouveaux équipements (véhicules et armes de 6^e et 4^e catégorie).

De plus, le réseau de vidéo-surveillance qui a fait ses preuves, tant en terme de dissuasion qu'en permettant d'arrêter des malfaiteurs en flagrant délit, sera étendu afin de répondre aux demandes d'implantation de 12 nouvelles caméras dans les quartiers.

GRAND CŒUR : 17 M€

Le projet Grand Cœur articule l'ensemble des politiques de la Ville sur le quartier Centre. Il induit un budget de 17 M€ qui se traduit par des mesures concrètes, et notamment :

- **La mission Grand Cœur** : une équipe au service du projet sera installée boulevard du Jeu de Paume.
- **Des actions en faveur du logement** : quatre OPAH sont mises en œuvre.
- **La création ou l'amélioration de services de proximité** : des travaux dans huit écoles, la création de structures d'accueil pour l'enfance, des aménagements sportifs
- **L'aménagement de l'espace** : travaux de voirie, parkings, réseaux

AMÉLIORER LA VIE DES QUARTIERS

La vie des quartiers s'appuie d'abord sur la démocratie de proximité. Celle-ci se trouve renforcée par la création de la Maison de la Démocratie qui regroupe l'ensemble des services participant le plus directement au débat citoyen : bureaux de l'adjoint au maire délégué à la démocratie de proximité et des adjointes du quartier Montpellier Centre, service Montpellier au quotidien, secrétariats des conseils de quartier, bureau des associations, régie des Maisons pour Tous, journaux municipaux, locaux mis

Qualité de la vie, développement durable, solidarité et sécurité sont les principaux axes qui guident l'action de l'équipe municipale au service des Montpellierains.

à la disposition des conseils de quartier.

Cette nouvelle structure complète le dispositif de concertation mis en place depuis 10 ans avec les réunions de quartier, et plus récemment avec l'installation des conseils de quartiers et des adjoints au maire de quartier.

Le budget mis à la disposition de Montpellier au Quotidien et des conseils de quartier pour leurs projets sera de 1,5 M€.

Cela s'accompagne d'équipements de proximité, notamment, la Maison de l'Enfance à Port-Marianne, l'acquisition des entrepôts Agniel pour y aménager un théâtre, la création d'espaces multisports ...

UNE VISION À LONG TERME DU DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

Le projet de construction de la nouvelle mairie est lancé : ce nouveau pôle de services municipaux constituera un outil efficace permettant d'offrir aux Montpellierains des prestations de qualité en favorisant l'accueil, le confort et l'information des usagers. Au-delà, cet équipement majeur s'inscrit dans un projet d'ensemble, celui de poursuivre le développement de la Ville le long du Lez.

De nouvelles ZAC démarrent : en centre ville, la ZAC "St Charles" accueillera des logements et une partie de l'université Paul Valéry. La ZAC "Nouveau Saint-Roch" aura des fonctions d'habitation, d'intermodalités en terme de transports et de stationnement et des activités tertiaires s'y installeront.

A proximité du Château d'O, le nouveau quartier Malbosc s'articulera, entre parcs et jardins, autour de logements, de commerces et d'un groupe scolaire. Au sud-ouest de la commune, le long de la seconde ligne de tramway, deux nouveaux quartiers verront également le jour. L'un à proximité du futur stade de rugby et du parc Bagatelle s'appellera Ovalie. L'autre : les Grisettes, situé à proximité du quartier Croix d'Argent et du parc, sera prochainement aménagé. Là encore, le programme de logements sera enrichi de commerces, bureaux et équipements publics.



GRAND CŒUR

Espaces verts : 0,68 M€

Travaux de fleurissement et création de jardinières : 0,18 M€
Parcs Clemenceau, du Conservatoire, Rimbaud ; squares Aigrefeuille, Coursindel : 0,4 M€

Jardins des plantes (étude + logement gardien) : 0,1 M€

Ecoles et restaurants scolaires : 2,7 M€

• Ecoles maternelles : Anthonioz de Gaulle, Chaptal, Louis Figuière, Pasteur, Lamartine, Docteur Roux
• Ecoles élémentaires : Auguste Comte, Condorcet, Frédéric Bazille, Jules Simon.

Crèches : 2,25 M€

Travaux dans les crèches Edelweiss, Cléonice Pouzin, Sophie Lagrèze : 0,15 M€
Création crèche Pinocchio et halte-garderie L'île aux trésors : 2,1 M€

Maison pour tous Joachim du Bellay : 0,5 M€

Maison de la démocratie (travaux complémentaires) : 0,15 M€

Acquisition de l'Hôtel Montcalm : 2,2 M€

Acquisition du temple rue Maguelone : 0,6 M€

Aménagement de voirie pour faciliter la circulation : 2,46 M€

• Liaison inter-quartiers Nord : rue de Nazareth (1^{re} tranche), rue St-Vincent, rue Crova/école normale, rue Colonel Marchand/route de Mende

Aménagements de places : 1 M€

• Places Faulquier, de Thessalie, Albert 1^{er}

Réfection du marché Plan Cabanes : 0,2 M€

Amélioration de l'habitat : 0,26 M€

• Mise en œuvre d'OPAH : Gambetta (études), Ecusson "Cathédrale Rectorat", Méditerranée / Gares, Boutonnet / Beaux-Arts

Installation de la mission "Grand Cœur" : 1,1 M€

SOLIDARITÉ

Subventions d'équipements à ACM pour le logement social : 0,8 M€

Subventions d'équipements aux associations : 1,1 M€

Maison pour tous Joachim du Bellay (1^{re} tranche) : 0,5 M€

Maison pour tous Mélina Mercouri : 0,24 M€

Travaux dans les Maisons pour Tous Georges Brassens, Albert Dubout, L'Escoutaire : 0,2 M€

VIE DANS LES QUARTIERS

Conseils de quartier et Montpellier au quotidien : 1,5 M€
Rénovation des Halles de la Paillade : 0,4 M€

Aménagements des voiries de quartier : 2,6 M€

Théâtre Jean Vilar (aménagement et climatisation) : 0,25 M€

Acquisition des entrepôts Agniel pour y aménager un théâtre : 0,31 M€

Halte garderie Mowgli, crèche Robin des Bois à Port Marianne (1^{re} tranche) : 0,3 M€
Complexe Grammont (création de nouveaux terrains et réfection du parking) : 1 M€

Création d'espaces multisports (St Martin, Tournezy, Vert Bois) : 0,15 M€

Stade Sabathé : 0,7 M€

Aménagement de la base d'aviron du Lez : 0,15 M€

Courts de tennis (Paillade, Grammont) : 0,10 M€

Aménagements urbains

Rue Becquerel : 3,5 M€

Réseaux Lez / Lironde : 2 M€

Nouvelle mairie : 1 M€

L'analyse des ratios confirme la bonne santé financière de la Ville

Ratios légaux présentés dans le budget, définis par la loi du 6 février 1992 (article 13)	Montpellier (BP 2003)	Moyenne des villes de plus de 200 000 h (CA 2001)
1 Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	804€	1035€
2 Produit des impositions directes par habitant	496€	516€
3 Recettes réelles de fonctionnement par habitant	1018€	1580€
4 Dépenses d'équipement brut par habitant	272€	249€
5 Dette par habitant	302€	1002€
6 Dotation globale de fonctionnement par habitant	224€	232€
7 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	50,7%	54%
8 Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (indicateur de pression fiscale)	0,91	0,76
9 Dépenses de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (capacité d'épargne)	87,7%	96,75%
10 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	26,7%	20,52%
11 Dette / recettes réelles de fonctionnement	0,30	0,84

La dynamique d'évolution des recettes assure l'augmentation de l'épargne : +2%

Cette dynamique est portée par la croissance de l'assiette des recettes d'exploitation et de la fiscalité.

En effet la ville poursuit sa politique de modération fiscale en 2003 : évolution du taux des impôts ménages limité à 1% (moins que l'inflation), et baisse légère de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. D'autre part, les tarifs n'augmenteront pas cette année encore.

La maîtrise des dépenses est un gage de bonne gestion.

La part des dépenses de personnel dans les dépenses de fonctionnement reste nettement inférieure à la moyenne nationale : 50,7% à Montpellier alors que le ratio s'établit à 53% pour les

villes de plus de 100 000 habitants, selon les statistiques du ministère de l'intérieur.

Plus globalement on constate que les charges courantes, augmentées de l'annuité de la dette ne représente que 82,7% des recettes de fonctionnement contre 98% en moyenne. Cela signifie que l'épargne disponible pour les investissements est particulièrement élevée à Montpellier.

Nouvelle réduction de la dette

Le remboursement anticipé des emprunts les plus coûteux et la gestion active de la dette ont permis de dégager, cette année encore, de nouvelles marges de manœuvre :

- le stock des emprunts passe de 92,6 M€ en 2002 à 69 M€ en 2003, soit une diminution de 26%.
- l'annuité de la dette (capital et intérêts) baisse de 28% en 2003.

Montpellier solidaire des ménages les plus modestes et des familles nombreuses

La loi permet aux villes de décider des réductions de la taxe d'habitation sous forme d'abattements : Montpellier a utilisé toutes ces possibilités.

La fiscalité à Montpellier vue par la presse nationale

LA PRESSION FISCALE

L'Express : n° 2691, semaine du 30 janvier au 5 février 2003
Produit de la taxe d'habitation et du foncier bâti par habitant Montpellier : 337€
Moyenne nationale : 353€
Montpellier : 69^e ville sur 117

L'EVOLUTION DE LA PRESSION FISCALE

L'Express : n° 2691, semaine du 30 janvier au 5 février 2003
Evolution du produit de taxe d'habitation et de foncier bâti de 1991 à 2001
Montpellier : + 36%
Moyenne nationale : +53%
Montpellier : 97^e ville sur 117

Challenge : n° 190 du 28 novembre 2002
Evolution des impôts locaux de 1995 à 2002
Montpellier : +6%
Moyenne nationale : +8,4%
Montpellier : 69^e ville sur 100

Le type d'abattement	Le montant de la réduction sur la taxe d'habitation	Les bénéficiaires	Le nombre de ménages bénéficiaires à Montpellier	Ce que font les autres villes
Abattement général à la base	107 €	Tous les contribuables montpelliérains pour leur résidence principale Taux supérieur au droit commun : 19,13%	99 930	20% seulement des communes l'appliquent ex : pas d'abattement à Perpignan, un taux de 10% pour la Ville de Béziers
Abattement pour charge de famille (3 ^e rang &... enfants ou ascendants)	140 €	Toutes les familles ayant 3 personnes à charge et plus Porté au taux maximum de 25% par la Ville de Montpellier	5 370	Taux droit commun 15% Seulement 12% des villes l'ont majoré comme Montpellier
Abattement spécial à la base	107 €	Les contribuables montpelliérains aux revenus les plus modestes (revenus fiscal de référence inférieur à 7046€ pour la 1 ^{re} part, majoré de 1882 € par demi-part supplémentaire) Porté au taux maximum de 15% par la Ville de Montpellier	30 105	Abattement facultatif, 4% des communes l'ont adopté Parmi les villes de + de 200 000 habitants, seules Paris, Lyon, Strasbourg et Montpellier

Association des Paralysés de France : 70 ans d'action en faveur de la citoyenneté des personnes handicapées

L'Association des Paralysés de France fêtera en 2003, "année européenne des personnes handicapées", ses 70 ans d'existence.

Mouvement réunissant des personnes en situation de handicap, leurs familles et des personnes valides, l'Association des Paralysés de France (APF) a été créée en 1933. Son objectif : promouvoir l'être humain dans toutes ses dimensions, au delà du handicap ou de la maladie.

Basant son action sur le principe de la citoyenneté des personnes handicapées qui doivent pouvoir choisir et maîtriser leur vie, l'APF revendique l'égalité des chances pour les personnes handicapées dans la société, c'est à dire leur insertion à toutes les étapes de leur existence et leur autonomie par la compensation humaine, technique et financière des conséquences du handicap. Elle se bat également pour la prise en comp-

te des préoccupations des familles, dès l'annonce du handicap, ainsi que pour la mise en œuvre d'une politique de prévention et d'information sur les réalités du handicap. L'APF développe aussi une dynamique d'accueil, de solidarité et d'insertion en privilégiant l'ouverture vers l'extérieur ainsi que les partenariats avec l'ensemble de la société civile. Sur le plan interne, l'APF s'engage à assurer la place prépondérante de ses ad-

hérents et le droit à l'expression de tous : adhérents, bénévoles, salariés et usagers. Elle mise aussi sur le développement de la vie associative, dans toutes ses composantes, pour permettre une juste représentation des intérêts des personnes handicapées et de leurs familles ainsi que l'amélioration constante de la qualité des services qu'elle propose et la proximité de son action, sur l'ensemble du territoire.

3 questions à Emmanuel Loustalot Délégué départemental de l'APF

• Que représente la délégation héraultaise de l'APF ?

La délégation de l'Hérault est l'une des 97 délégations de l'APF en France. Comme dans toute délégation, s'y retrouvent l'ensemble de celles et de ceux qui interviennent, d'une manière ou d'une autre, dans la vie quotidienne des personnes handicapées, qu'ils soient adhérents, professionnels, bénévoles ou salariés de l'association. Pour ce qui est des services proposés par la délégation dans notre département, on peut notamment citer le foyer de vie, le centre d'aide par le travail, l'atelier protégé et l'ESVAD (Equipe Spécialisée pour une Vie Autonome à Domicile) qui apporte son aide aux personnes handicapées qui souhaitent vivre à domicile.

• Quels sont vos objectifs prioritaires ?

La compensation du handicap d'une part (compensation humaine, financière et technique) et l'accessibilité d'autre part, sont les deux grands thèmes autour desquels s'articulent nos demandes. Nous attendons beaucoup de l'année 2003, proclamée année européenne des personnes handicapées, ainsi que de la priorité accordée, au niveau national, à la cause que représente

l'insertion des personnes handicapées. Nous espérons que ces initiatives aboutiront à des avancées concrètes pour les personnes handicapées.

• Justement, avez-vous des projets particuliers pour 2003 ?

Deux problèmes nous préoccupent plus particulièrement sur le plan local : la rupture des soins infirmiers et l'accès au logement. Dans ces deux domaines, nous avons mis en place des groupes de travail afin de faire un état des lieux et de formuler des propositions. Autrement, sur un plan plus général, l'année 2003 s'annonce pour l'APF comme une année de transition au cours de laquelle nos structures vont évoluer pour mieux s'adapter aux besoins exprimés. Cela passera par exemple, par la séparation des délégations et des équipes ESVAD, ce qui donnera lieu dans notre département à la mise en place de deux équipes (au lieu d'une seule aujourd'hui) pour l'accompagnement et le suivi des personnes qui souhaitent vivre à domicile.



L'APF en bref

- 1 siège national
- 97 délégations départementales
- 33 291 adhérents
- 25 700 bénévoles
- 545 083 donateurs (ayant fait au moins un don en 2001)
- 92 établissements et services médico-éducatifs
- 65 structures d'accueil pour adultes
- 53 structures de travail adapté
- 96 séjours de vacances organisés par APF Evasion
- 300 sessions de formation animées par APF Formation
- L'effectif global de l'APF est de 10 087 salariés auxquels s'ajoutent 946 travailleurs handicapés répartis dans les 21 centres d'aide par le travail

Association des Paralysés de France - Délégation Départementale de l'Hérault
1620, rue de Saint Priest
Montpellier
Tél. : 04 67 10 03 25
Site Internet : www.apf.asso.fr

Semaine Nationale des Personnes Handicapées

Du 17 au 23 mars 2003, Action Handicap (collectif rassemblant 4 associations : l'Association pour l'insertion des personnes handicapées, l'Association des Paralysés de France, la Fédération des Malades et Handicapés, les Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte) sensibilisera le grand public à la cause des personnes handicapées à travers différentes actions menées sur l'ensemble du territoire français. Durant cette semaine, diverses manifestations permettront au public de rencontrer les associations et de prendre connaissance des attentes de celles-ci pour l'accessibilité des lieux publics. Une collecte sur la voie publique les 22 et 23 mars clôturera cette semaine et donnera aux associations les moyens d'agir.

Animations au profit de l'APF

Comme chaque année, la délégation départementale de l'Association des Paralysés de France organise une vente de brioches au profit de l'association pendant le mois de mars. Différentes animations sont également prévues comme par exemple, un concert au Rockstore avec Mickey 3 D le 7 mars, un spectacle de danse au théâtre Iseion le 21 mars et des animations sur la place de la Comédie avec la Compagnie Balthazar le 22 mars et avec la chorale Polysongs le 29 mars.



La ligne de bus n° 12, Près d'Arènes - Grammont, ligne test pour l'accès au bus des personnes à mobilité réduite

Depuis le 10 février, les 11 bus qui circulent sur la ligne n° 12, Près d'Arènes-Grammont, sont équipés d'une palette escamotable permettant l'accès des personnes en fauteuil roulant. 21 arrêts de la ligne dont les deux terminus (ce qui représente 50% des arrêts) sont accessibles grâce à ce dispositif ainsi qu'à l'abaissement du bus. Les arrêts correspondant aux besoins des personnes en fauteuil roulant mais aussi des personnes avec des poussettes seront aménagés dans le courant de l'année 2003. La période d'expérimentation de la ligne 12 fera l'objet d'un travail de concertation avec

le comité de liaison des personnes handicapées afin d'améliorer l'accès à l'ensemble de la ligne.

A la rentrée de septembre, c'est la ligne 15, dont tous les arrêts ont déjà été aménagés, qui sera mise en accessibilité totale.

Un partenariat novateur et exemplaire avec les associations de personnes handicapées avait déjà été engagé à l'occasion de la réalisation de la première ligne de tramway de l'agglomération de Montpellier, ce qui avait valu à Montpellier Agglomération et à TaM de recevoir la "Victoire APF 2000 sur le Handicap".





1 - Communication des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil municipal.

2 - Informations de M. Le maire.

2 bis - Vœu pour le maintien de l'agence France Télécom à la Paillade

3 - Le Conseil municipal décide de nommer Ingrid Bétancourt, parlementaire colombienne et candidate à l'élection présidentielle, retenue en otage depuis le 23 février 2002 par les forces armées révolutionnaires de Colombie, "citoyenne d'honneur de la Ville de Montpellier" (cf encadré).

4 - Vœu pour l'attribution d'une fréquence radiophonique sur la bande FM de l'Hérault à Radio Lengua d'Oc (cf encadré).

5 - Vœu du conseil municipal concernant le projet de modification de la constitution (cf. encadré).

6 - Marché négocié avec la SA Gazettes Associées et la société Midimédia Pub pour la publication des annonces légales et réglementaires de la Ville.

7 - Avenant au marché de travaux de rénovation des locaux municipaux 27, boulevard Louis Blanc (lots 1 et 3).

8 - Construction de la crèche Pinocchio et de la halte-garderie L'île aux Trésors aux Beaux-Arts : permis de construire, appel d'offres et demande de subventions auprès de la Caf, de l'état (Contrat de Ville) et du Conseil général.

9 - Convention entre la Ville et le Cnrs pour la réservation de berceaux dans les crèches de la Ville.

10 - Désignation d'un nouveau représentant de la Ville dans les écoles Van-Gogh et Roosevelt.

11 - Stade de la Mosson : mise à disposition du stade à la SASP Montpellier Hérault - Inondation du 12 décembre - Réduction de redevance.

12 - Lancement de la procédure pour la désignation d'un nouveau gestionnaire du parking Laissac, dans le cadre d'un nouveau contrat de délégation de service public. Désignation des membres de la commission.

13 à 18 - Garantie de la Ville à ACM pour : l'aménagement de l'Agence Lemasson, de l'agence Gély-Arceaux, la climatisation des agences ACM de Montpellier ; la réhabilitation de 78 logements à la résidence Gènes aux Hauts de Massane ; la construction de 21 logements à la résidence Avicenne, rue de la Croix Verte.

19 - Garantie de la Ville à la société d'HLM Méditerranée pour la construction de 6 villas individuelles résidence "Les Jardins de Thalie" avenue Monsieur Teste.

20 - Achat d'un véhicule d'arrosage pour le service des espaces verts.

21 - Lancement d'un appel d'offres ouvert pour l'acquisition d'horodateurs.

22 - Lancement d'un appel d'offres ouvert pour la fourniture et la pose de distributeurs de sachets pour la propreté canine.

23 - Réforme de véhicules, matériels et mobiliers.

24 - Information sur l'exécution des marchés.

25 - Approbation de la modification du Plan Local d'Urbanisme. Cette modification a pour objectif d'intégrer un certain nombre de dispositions de fond et de forme répondant à des besoins ponctuels d'adaptation réglementaire ou de correction graphique et n'ayant pas pour effet de modifier l'économie générale du document.

26 - Révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur de Montpellier afin de supprimer de nombreuses dispositions non appropriées dont certaines interdisent des opérations simples qui permettraient de résoudre des problèmes de salubrité et de mise en valeur flagrants.

27 à 29 - Deuxième tranche de la Zac Malbosc : agrément de la candidature de Marignan Immobilier et d'Urban Promotion.

30 - Lancement d'une procédure d'extension-modification de zone d'aménagement concertée de Malbosc.

31 - Zac Port Marianne - Consuls de mer : agrément de la candidature de Roxim Management SA.

32 - Zac Port Marianne - Jardins de la Lironde - Avenant n°3 à la convention Ville / Sem pour l'étude d'une extension de la Zac afin d'intégrer les terrains de l'ASPTT, situés au cœur géographique de la Zac mais hors de son périmètre. (La Poste, propriétaire des terrains souhaite s'en dessaisir).

33 - Reconduction d'un bail emphytéotique pour 30 ans, à titre gratuit, pour le terrain du centre d'hébergement et de réinsertion sociale Chauliac Rauzy.

34 - Aménagement du Lez Vert : acquisition par la Ville de la propriété des Consorts Gonzalez, mitoyenne du Moulin de Salicate que la Ville a décidé d'acquérir.

35 - Acquisition auprès d'EDF de la parcelle OB n°28 qui jouxte le centre municipal Garosud

3 - Elargissement de la route de Nîmes : acquisition d'une parcelle propriété de Mme Malric.

37 - Elargissement de la rue Pierre Comeille : cession gratuite d'un terrain au titre du permis de construire.

38 - Déclassement du domaine public communal d'une partie de la rue des Vignerons qui ne présente plus d'intérêt pour la commune.

39 - Lutte contre les inondations - Travaux d'aménagement de la basse vallée du Lez - Transfert à la communauté d'agglomération de la compétence des communes.

40 - Echange de terrains entre la Ville et l'Etat : avenue Charles Flahault.

41 - Classement dans le domaine public communal des voies suivantes : Autan, Cers, Jasset, Rapuga, des Rivettes, Guy de Maupassant, de la Clairière, Millepertuis, du Brestalou, Valencia, et une partie de la rue Berthollet.

42 - Classement dans le domaine public communal des voies privées de la Zac de la Croix d'Argent : Bourvil, Delphine Seyrig, Maurice Ronet, Maurice Biraud, Jacqueline Maillant (partie), Jean Carmet, Femandel, Julien Carrette, Denise Gray, et différents délaissés de voirie.

43 - Classement de voies privées dans le domaine public communal : rond-point de la lyre. Il s'agit de voies de desserte des secteurs riverains du carrefour : voie de liaison entre la rue Denizot et le rond-point, la voie de liaison entre la rue du Clos Saint-Georges et la rue Croix de Lavit, la voie de des-

serte de Veyrassi à partir du rond-point, la voie de desserte de la Blanquette.

44 - Quartier des Cévennes - Dénomination de voie : impasse du Rouquet.

45 - Quartier Montpellier Centre - Dénomination de voies : impasse Loubat, Henri Krasucki

46 - Lancement d'un appel d'offres européen pour l'entretien du Lez, des plans d'eau et des ouvrages de régulation.

47 - Nouvelle dénomination pour les halles de la Paillade : Halles des Quatre Saisons.

48 - La Ville émet un avis favorable, sous réserve, à l'autorisation d'exploiter une plate-forme de récupération et de valorisation de déchets métalliques par la société CCF Recyclingau lieu dit Le Pahon à Lattes.

49 - Avenant de prorogation du marché passé avec la société GIP pour le gardiennage, l'ouverture et la fermeture de sites municipaux.

50 - Vote du budget primitif de la Ville pour 2003, budget général et budget annexe de l'eau (voir dossier pages centrales).

Consultation du budget primitif 2003 de la Ville

Un exemplaire du budget primitif 2003, voté au conseil municipal du 6 février 2003, est mis à la disposition des Montpelliérains pour consultation dans les lieux suivants:

- **Hôtel de Ville**, service des archives, 1, place Francis-Ponge, tél. : 04 67 34 70 00.
- **Mairie annexe de la Paillade**, domaine de Baroncelli, 111, rue de Tipasa, tél. : 04 67 75 19 10.
- **Mairie annexe des Hauts de Massane**, Maison pour tous Georges-Brassens, 45, avenue Guilhem-de-Poitiers, tél. : 04 67 45 45 09.
- **Mairie annexe Saint-Martin**, Maison pour tous l'Escoutaire, rue des Razeteurs, tél. : 04 67 65 32 73.
- **Mairie annexe Tastavin**, Maison pour tous Albert-Camus, 11 allée Maurice-Bonafos, tél. : 04 67 27 33 31.
- **Mairie annexe Aiguelongue**, Maison pour tous Albert-Dubout, 1071, avenue de la Justice de Castelnaud, tél. : 04 67 72 63 27.
- **Mairie annexe Celleneuve**, Maison pour tous Marie-Curie, Esplanade de Celleneuve, tél. : 04 67 75 63 23.
- **Mairie annexe de la Chamberte**, Maison pour tous Marcel-Pagnol, 64, route de Lavérune, tél. : 04 67 42 99 50.
- **Mairie annexe Cévennes**, Maison pour tous Paul-Emile-Victor, 1247, avenue du Professeur Louis-Ravas, tél. : 04 67 60 23 76.
- **Archives municipales**, Médiathèque centrale Emile-Zola, 218, boulevard de l'aéroport international, tél. : 04 67 34 87 00.



Délibération du Conseil Municipal nommant Ingrid Bétancourt "citoyenne d'honneur de la Ville de Montpellier"

Ingrid Bétancourt, parlementaire colombienne et candidate à l'élection présidentielle, est retenue en otage depuis le 23 février 2002 par les Forces Armées Révolutionnaires de Colombie.

Le courage et l'obstination dont elle a fait preuve dans sa lutte contre la corruption et le trafic de drogues dans son pays et son action pour la justice sociale et le développement régional lui ont valu une renommée internationale.

Afin de lui rendre hommage et d'appuyer l'action du comité de soutien international qui s'est créé en faveur de sa libération et de celle des 3 000 otages détenus en Colombie, le Conseil Municipal décide de nommer Ingrid Bétancourt citoyenne d'honneur de la Ville de Montpellier.

Délibération votée à l'unanimité.

Vœu pour l'attribution d'une fréquence radiophonique sur la bande FM de l'Hérault à Radio Lengua d'Oc

Au vu de la récente décision du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel de ne pas sélectionner la Radio Lengua d'Oc pour l'attribution d'une fréquence radiophonique sur le département de l'Hérault, le Conseil Municipal de Montpellier exprime sa vive indignation et assure l'ensemble du mouvement occitan de sa totale solidarité.

Il est en effet déplorable que les choix du CSA se soient portés sur des radios commerciales, au détriment de Radio Lengua d'Oc, et que la langue et la culture occitanes, composantes substantielles de notre culture régionale, n'occupent pas toute la place qui devrait leur revenir dans le paysage radiophonique local.

Aussi, le Conseil Municipal de Montpellier, réuni dans sa séance du 6 février 2003, en appelle au Ministre de la Culture et au Président du CSA pour qu'une fréquence radiophonique soit attribuée à Radio Lengua d'Oc sur la bande FM de l'Hérault, condition nécessaire pour que continuent à vivre la langue et la culture occitanes.

Voté à la majorité (le groupe de l'opposition refuse de prendre part au vote)



Vœu concernant le projet de modification de la constitution

Dans un mois environ, le Parlement français, réuni en Congrès, examinera le projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République. Monsieur le Premier Ministre nous précise qu'il s'agit par là de "moderniser la République, de donner de l'oxygène et de décongestionner la France" en redessinant "l'architecture territoriale de notre pays".

Cette réforme constitutionnelle prévoit donc le remaniement de 6 articles de notre Constitution, dont notamment l'article 1 qui donne sens à notre République.

Nous regrettons qu'à cette occasion le Président de la République et le Gouvernement aient décidé, d'une part de ne pas associer l'ensemble des Français à un grand débat public, et d'autre part d'avoir fait le choix de la procédure de convocation du Parlement en Congrès, alors même qu'une telle modification constitutionnelle, engageant l'avenir de la nation, justifiait pleinement le recours au référendum.

Aucune grande démocratie européenne ne s'autorise aujourd'hui des changements ayant de telles conséquences pour la vie quotidienne et pour la vie politique, sans consultation de son peuple. Régler tout à Versailles ne nous semble pas le chemin à suivre.

Notre Assemblée est attachée à une véritable décentralisation. Parce qu'elle fait sienne une pratique démocratique placée sous le signe de la citoyenneté, elle demande à Monsieur le Président de la République de soumettre par référendum, à l'approbation du peuple français, la modification constitutionnelle envisagée.

Voté à la majorité (le groupe de l'opposition refuse de prendre part au vote)

Vœu pour le maintien de l'agence France Télécom à la Paillade

A l'heure où le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin semble afficher sa volonté de mettre en œuvre une véritable politique de la Ville en faveur des quartiers dits "sensibles", force est de constater que les annonces ne sont pas suivies d'actes, une fois encore.

Alors que tout le monde reconnaît l'importance du maintien et du renforcement, sur l'ensemble du territoire urbain, des services publics de proximité, le Conseil Municipal déplore l'attitude, et plus précisément l'absence de réaction du gouvernement et de l'actuelle majorité, face à la fermeture programmée très prochainement de l'agence France Télécom à la Paillade, maintenue ouverte par le gouvernement Jospin.

Ainsi, 30 000 personnes sont aujourd'hui pénalisées. Le Conseil Municipal, réuni dans sa séance du 6 février 2003, tient solennellement à condamner la fermeture de l'agence France Télécom, l'absence de réaction de l'Etat face à cette situation et à réaffirmer son soutien à l'ensemble des habitants de la Paillade et son intérêt pour leur quartier.

Le Conseil Municipal demande impérativement le maintien de l'agence France Télécom à la Paillade, comme tous les habitants du quartier et en accord avec tous les syndicats de France Télécom, pour la défense du service public.

Voté à la majorité (le groupe de l'opposition refuse de prendre part au vote)

Toulouse, place du Capitole, le 12 février

Une délégation d'élus de la Ville et de la Communauté d'Agglomération de Montpellier est allée manifester à Toulouse le 12 février dernier pour que la langue et la culture occitane continuent à vivre.

Calendrier des manifestations sportives

- **8 mars :**
Volleyball (Championnat de France Pro) - MTP Volley Pro/Avignon, 20h, palais des sports Pierre-de-Coubertin.
- **9 mars :**
Handball (Coupe d'Europe Ligue des champions, 1/4 Finale) - MHB / Zagreb, 17h, palais des sports René-Bougnol.
- Tennis de table** - Finale coupe d'Europe, palais des sports Pierre-de-Coubertin ou stade Achille.
- **12 mars :**
Volleyball (Championnat de France Pro) - MTP Volley Pro/Cannes, 20h, palais des sports Pierre-de-Coubertin.
- **15 mars :**
Handball (Championnat de France 1^{re} division) - MHB / Angers, 20h30, palais des sports René-Bougnol.
- **16 mars :**
Rugby à XIII (1^{re} division B) - Montpellier / La Réole, 15h, Stade Claude-Béal (Honneur).
- **22 mars :**
Football (Championnat de France 1^{re} division) - MHSC / Marseille, 20h, Mosson honneur.
- Boules** (Championnat de France 1^{re} division) - Montpellier / La Bièvre, 14h, A. Perrier.
- Quilles** (Challenge de la Ville de Montpellier Sport Quilles), 14h, quillodrome Mosson.
- **23 mars :**
Rugby à XIII (1^{re} division B) - Montpellier / Cahors, 15h, Stade Claude-Béal (Honneur).
- **26 mars :**
Handball (Championnat de France 1^{re} division) - MHB / Sélestat, palais des sports René-Bougnol.
- Football** (Tournoi de futsal de l'AS sénégalaise), 10h, Stade Marcel-Cerdan.
- **29 mars :**
Volleyball (Championnat de France Pro) - MTP Volley Pro/Poitiers, 20h, palais des sports Pierre-de-Coubertin.
- **29 mars au 30 mars :**
Capoiera (3^e Rencontres internationales de Capoiera, organisée par l'AS Cultura Brasileira Gerais), 10h, gymnase Olympie.
- **30 mars :**
Handball (Coupe d'Europe Ligue des champions, 1/2 Finale) - palais des sports René-Bougnol.
- Danse** (Rencontre de danse Hip Hop, organisée par l'Association Attitude, 14h, Gymnase Jean-Bouin).
- Course à pied** (Parcours du cœur), 9h, Grammont.
- **3 avril :**
Football (Tournoi football Inter Universités, organisé par Gide SC-ECO), 8h, Grammont.
- **5 avril :**
Volleyball (Championnat de France Pro) - MTP Volley Pro/Tours, 20h, palais des sports Pierre-de-Coubertin.
- **6 avril :**
Handball (Coupe d'Europe Ligue des champions - 1/2 Finale) - palais des sports René-Bougnol.
- Volleyball** (Tournoi Inter affinitaire Régional, organisé par VLCA), 9h, gymnase Olympie.



Amaya et Zineb, jeunes espoirs du hand féminin à Montpellier, ont pris goût au handball, dans le cadre des animations sportives mises en place dans leur quartier par la Ville, en partenariat avec le MUC Handball.

Avec plus de 300 licenciés, 19 équipes de filles et garçons, allant des moins de 9 ans aux seniors, le MUC handball est un des clubs mixtes les plus actifs de la région. Sa spécialité pourtant : le handball au féminin. Un peu comme un pendant du hand masculin dont le Montpellier handball (MHB) s'est fait la spécialité avec beaucoup de lustre.

DÉCOUVREUR DE TALENTS

"Chez nous, les filles qui le souhaitent sont formées pour le haut niveau", explique Céline Curabet, présidente du MUC handball depuis 4 ans. Nous avons en particulier une équipe de filles de moins de 18 ans qui joue en Championnat de France et que nous poussons pour l'accès à la D2. Mais c'est difficile. Nous avons les mêmes contraintes que les équipes professionnelles, notamment pour financer les déplacements des équipes et nous manquons quelque peu de moyens". C'est vrai que le handball féminin a jusqu'à présent été laissé un peu pour compte. Comme un parent pauvre du handball. Pourtant des potentialités énormes existent à Montpellier. C'est d'abord une ville universitaire, qui à ce titre, regorge de



L'équipe féminine des moins de 16 ans pendant un entraînement avec le sélectionneur du Comité départemental de handball.

Au MUC, le handball féminin flirte avec le haut niveau

Avec 11 équipes de filles, des résultats probants et un punch exceptionnel, le MUC a engagé une dynamique sportive destinée à créer à Montpellier un pôle de handball féminin de haut niveau.

sportives motivées. Mais dans les quartiers existent également des talents encore cachés qui ne demandent qu'à être révélés. Et c'est le sens de l'action de sensibilisation engagée par le MUC handball en partenariat avec la Ville de Montpellier depuis 2 ans: faire découvrir, pour son aspect éducatif, le handball aux enfants des quartiers et susciter également des vocations parmi les filles qui monteraient un goût et des aptitudes pour le hand.

GRAINES DE CHAMPIONNES

Le MUC handball, c'est 40 entraîneurs bénévoles qui encadrent avec énergie et passion les joueuses et les joueurs licenciés du club. Parmi eux, Hugo Lipari joue le rôle d'interface entre le MUC et la Ville, dans le cadre des animations périscolaires mises en place dans les secteurs du Petit-Bard, de Près d'Arènes et à la Cité Gély. Hugo est employé au club en qualité d'emploi jeune. Il est également titulaire du brevet d'Etat de Handball et entraîneur fédéral. "Il y a deux ans, devant le succès remporté par les stages organisés pendant les vacances, nous avons proposé des créneaux de sensibilisation pendant la semaine, après l'école. Depuis, nous avons près de 70 enfants qui viennent régulièrement aux animations que nous co-animeons avec les éducateurs sportifs de la Ville", explique Hugo. Et parmi ces filles qui prennent un véritable plaisir à jouer et qui s'initient au jeu collectif, certaines en véritables graines de championnes en viennent parfois à rejoindre le club. Cela a été le cas en particulier pour quatre d'entre elles, Amaya, Charlène et les jumelles Zina et Zineb, qui ont aujourd'hui intégré l'équipe très prometteuse des moins de 16 ans.



Amaya : "J'ai fait du hand à l'école et cela m'a plu. Après, avec Place au Sport, l'animateur qui était très sympa m'a appris les bases du handball. C'est grâce à lui que je me suis inscrite au club. Ça me fait vraiment plaisir de jouer dans cette équipe, on est premières au classement, on a tout gagné. Et maintenant on va aller jouer dans toute la France".



Zineb : "Ma mère a fait du hand en Algérie. J'aime bien ce sport. Avec Zina ma sœur jumelle, on a fait du hand à l'école, puis à Place au Sport. On nous a dit qu'on jouait bien, alors on s'est entraînées. Ici, je joue avec mes copines de classe. Il y a un bon esprit d'équipe, on est très soudées".



Charlène : Je fais du hand au MUC depuis un an seulement. Avant j'en faisais dans le quartier Paul-Valéry. Je sentais que je progressais alors j'ai voulu venir au club et ça me plaît vraiment beaucoup".

POUR UNE FILIÈRE SPORT ÉTUDE À MONTPELLIER

Preuve que cette équipe du MUC, composée de jeunes filles formées au club et de joueuses cooptées dans les quartiers est d'un niveau particulièrement remarquable : la présence d'un sélectionneur du Comité départemental de Handball. Il a été chargé de l'entraînement des moins de 16 ans, lors de leurs deux créneaux horaires de la semaine. Et le niveau d'exigence est haut, mais les joueuses ne s'en plaignent pas. Le handball leur plaît tellement que certaines sont motivées au point de suivre une filière Sport étude. "Nous avons monté au collège Camille Claudel, dans le quartier du Petit-Bard, une classe promotionnelle de hand féminin, explique Céline Curabet. Des horaires y sont aménagés pour permettre la pratique du handball deux fois par semaine. Pour l'instant, cette classe en est encore à ses balbutiements. Mais nous avons également pour objectif de créer à Montpellier une section Sport étude, telle que celle qui existe à Nîmes. Parce qu'actuellement pour les filles qui veulent se spécialiser tout en poursuivant leurs études, il n'y a pas d'autre choix dans la région que de partir pour Nîmes". A l'image de Marion, excellente jeune joueuse formée depuis toute petite au club et qui a été sélectionnée en équipe de France des jeunes de moins de 18 ans...

"Bon week-end à Montpellier !"

Augmenter la fréquentation touristique - et plus particulièrement la fréquentation hôtelière - pendant l'hiver, tel est l'objectif de l'opération "Bon week-end à Montpellier" lancée par l'Office du Tourisme de Montpellier. Une initiative à laquelle les hôteliers et les touristes ont réservé un bon accueil.



Depuis le 1^{er} novembre 2002, et jusqu'au 31 mars 2003, les touristes qui choisissent de venir passer un week-end à Montpellier bénéficient de conditions très avantageuses. En effet, grâce au lancement de "Bon week-end à Montpellier" par l'Office du Tourisme, en concertation avec les hôteliers de l'agglomération, pour une arrivée le vendredi ou le samedi dans l'un des dix-sept hôtels qui participent à cette opération, la nuit suivante est offerte par l'hôtel.

C'est l'observation de la fréquentation hôtelière - mettant en évidence une moindre fréquentation des hôtels en hiver, principalement pendant les week-ends - qui a incité l'Office du Tourisme de Montpellier à proposer aux hôteliers de l'agglomération montpelliéraine de participer à l'opération nationale "Bon week-end en villes" destinée à développer le tourisme urbain pendant les week-ends. Pour cette première édition, dix-sept hôteliers se sont engagés dans la mise en place de cette opération que l'Offi-

ce du Tourisme a souhaité soutenir et enrichir avec la création du "Montpellier City Pass" qui permet de bénéficier de deux entrées pour le prix d'une dans plusieurs sites touristiques de la ville.

Pour assurer la promotion de "Bon week-end à Montpellier", l'Office du Tourisme a édité différents documents (notamment un dépliant en 4 langues tiré à 100 000 exemplaires) et a concentré ses efforts sur différentes villes bénéficiant de dessertes directes avec Montpellier. C'est ainsi qu'ont été animées une "Semaine de Montpellier à Nantes" du 24 au 31 octobre et une "Semaine de Montpellier à Lille" du 2 au 7 décembre 2002. Le marché européen n'a pas été oublié puisque des actions de promotion ont aussi été réalisées en direction de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Espagne et de la Suisse.

Côté bilan, les résultats enregistrés au terme des trois premiers mois de "Bon week-end à Montpellier" (de novembre 2002 à fin janvier 2003) traduisent le bon accueil réservé à l'opération par la clientèle avec 229 week-ends vendus au total dont 137 à des Français et 92 à des étrangers, les plus nombreux parmi ces derniers étant les Allemands et les Anglais. De bons résultats qui devraient être confirmés le 31 mars, date de la fin de l'opération, et qui permettent d'ores et déjà d'envisager la reconduction, voire l'amplification de "Bon week-end à Montpellier" en 2004.

Les visites guidées du mois de mars

- **7 mars** : les cours d'hôtels particuliers du XVIII^e siècle
- **8 mars** : centre historique
- **11 mars** : Montpellier et la littérature
- **12 mars** : centre historique
- **14 mars** : les cours d'hôtels particuliers du XVIII^e siècle
- **15 mars** : centre historique
- **19 mars** : centre historique
- **22 mars** : centre historique et, à 10h30, quartier Saint Firmin, origine de la ville.
- **26 mars** : centre historique
- **27 mars** : le XIX^e siècle ou le style parisien adapté à la province
- **29 mars** : centre historique

Départ de l'Office du Tourisme (place de la Comédie) à 15h pour toutes les visites sauf pour les visites à thème du samedi à 10h30. Réservation obligatoire au 04 67 60 60 60. Tickets à retirer au plus tard 48h à l'avance.

Office du Tourisme de Montpellier - 30, allée Jean de Latrre de Tassigny.
Tél : 04 67 60 60 60.
Site Internet : www.ot-montpellier.fr
Horaires d'ouverture : lundi au vendredi de 9h à 18h30 ; samedi de 10h à 18h, dimanche de 10h à 13h et de 14h à 17h.

3 questions à Gabrielle Deloncle Adjointe au maire déléguée à l'Office du Tourisme de Montpellier



Qu'est-ce qui a motivé la mise en place de l'opération "Bon week-end à Montpellier" ?

L'idée de lancer cette opération provient de l'analyse que nous avons effectuée des données fournies par l'Observatoire National du Tourisme (INSEE) avec lequel l'Office du Tourisme de Montpellier travaille depuis plusieurs années. Les statistiques de la fréquentation hôtelière faisaient clairement apparaître qu'il y avait une marge de progression très nette à réaliser au cours de la saison d'hiver, principalement le week-end. Voilà pourquoi, en concertation avec les hôteliers de l'agglomération montpelliéraine, la décision a été prise d'adhérer à l'opération "Bon week-end en villes" pour une période comprise entre le 1^{er} novembre 2002 et le 31 mars 2003.

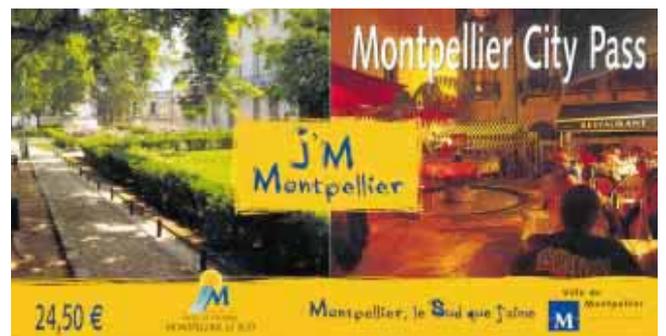
En quoi consiste précisément cette opération ?

Elle consiste, pour les hôteliers qui y adhérent, à offrir une deuxième nuit dans leur établissement pour toute réservation d'une première nuit en week-end. Afin de rendre

cette offre encore plus attractive et de renforcer son caractère promotionnel, l'Office du Tourisme a mis en place, sur le même principe de "deux pour le prix d'un", le "Montpellier City Pass" qui permet de découvrir différents sites de la Ville en ne payant qu'un seul ticket pour deux personnes.

Les premiers éléments de bilan sont-ils à la hauteur de vos attentes ?

Pour les trois premiers mois, de début novembre à fin janvier, les 17 hôtels qui participent à l'opération ont vendu 229 "Bon week-end", ce qui représente au total plus de 900 nuitées. Ces résultats nous classent d'ores et déjà dans le peloton de tête, au niveau national, alors qu'il ne s'agit que de notre première participation à cette opération. Cela prouve que Montpellier peut devenir une véritable destination de week-end, y compris pour des visiteurs étrangers, principalement en provenance d'Allemagne et d'Angleterre. C'est très encourageant pour l'avenir. Toutes les conditions semblent réunies pour que l'opération soit reconduite l'an prochain, avec, très probablement un plus grand nombre d'hôtels et un élargissement de l'offre du City Pass.



Comment passer un "Bon week-end à Montpellier" ?

Une fois le choix de l'hôtel effectué (liste disponible auprès de l'Office du Tourisme / Tél. : 04 67 60 60 60), il convient d'effectuer la réservation directement auprès de l'hôtel au plus tard 24h avant le début du séjour et de confirmer par écrit (courrier, télécopie) en précisant qu'il s'agit d'une réservation "Bon week-end". Seule la première nuit sera payée, l'hôtel offrant la seconde. L'opération "Bon week-end" est valable pour une arrivée le vendredi ou le samedi et concerne le prix affiché de la chambre (simple ou double), les petits déjeuners et la taxe de séjour restant à la charge du client. Non cumulable avec d'autres réductions, elle est réservée aux touristes individuels et ne s'applique pas aux groupes de dix personnes et plus ni aux congressistes pendant la durée du congrès. Seul les hôtels classés (1 à 4 étoiles) participent à l'opération.

**8 MARS :
JOURNÉE
INTERNATIONALE
DE LA FEMME
DANS LES MAISONS
POUR TOUS**

A l'occasion de la Journée de la Femme, les Maisons pour tous ont concocté une programmation de pièces de théâtre, concerts et expositions.

- **"L'argent ne fait pas le bonheur"** film de R. Guédiguian. Projection suivie d'une discussion autour d'un apéritif. Le 8/03 à 17h, salle Louis-Feuilleade. Tél. : 04 99 13 73 73 ;
- **"Le concert galant"**, concert de musique classique "100 ans de musique au féminin". Le 8/03 à 20h30, à la Maison pour tous Léo-Lagrange. Tél. : 04 67 40 33 57 ;
- **"8 femmes"**, pièce de théâtre. Le 13/03 à 21h, à la Maison pour tous Marie-Curie. Tél. : 04 67 75 10 34 ;
- **"Femmes du monde"**, exposition photographique. Vernissage le 8 mars à 17h30, à la Maison pour tous Michel-Colucci. Tél. : 04 67 42 52 85.
- **"Satin rouge"** film de Raja Amari. Projection suivie d'une discussion autour d'un apéritif. Le 8 mars à 17h, au Centre Rabelais. Tél. : 04 99 13 73 73.
- **"Femmes d'aujourd'hui"**, extrait du spectacle "Des lunes et des chambres" en partenariat avec la compagnie Paradisio. Le 8 mars à 17h30, à la Maison pour tous Joseph-Ricôme. Tél. : 04 67 58 71 96.
- **"L'argent ne fait pas le bonheur"** film de R. Guédiguian. Projection suivie d'une discussion autour d'un apéritif. Le 8/03 à 21h, au Centre Rabelais. Tél. 04 99 13 73 73

**4^e ÉDITION DES
MANAGÉRIALES**

La remise des prix décernés à l'occasion des Managériales aura lieu le 14 mars dans les locaux du Conseil général de l'Hérault. Cette manifestation met en compétition les établissements d'enseignement supérieur sur le thème du management d'entreprises.

A la Tour des pins... les pins sont toujours là !

La Tour des pins doit son nom aux deux arbres qui poussèrent un jour à son sommet. Nostradamus aurait prédit la ruine de Montpellier, quand ils périraient. Depuis, mieux vaut ne pas badiner pas avec les prédictions, chaque arbre mort est systématiquement remplacé...

UNE TOUR ÉDIFIÉE AU MOYEN-ÂGE

Cette tour, située boulevard Henri IV, domine du haut de ses 25 mètres, les toits de l'Ecusson. Restaurée à maintes reprises, elle ne conserve de ses origines médiévales que sa base, dont près de 4 mètres correspondants à un étage, ont été enterrés lors du remblayage des fossés. Actuellement, le rez-de-chaussée sert de cave et la tour ne comporte plus que quatre étages. La partie haute fut édifée au 14^e siècle. On aurait notamment à l'époque, obturé les ouvertures qui avaient été pratiquées à des fins de surveillance de la ville, dans trois salles voûtées en berceau qui s'étagaient les unes sur les autres. En 1562, la tour servit de refuge aux protestants, puis elle fut transformée en prison à la Révolution et en couvent pour jeunes filles dès 1825. En 1886, après une longue période d'abandon pendant laquelle les maisons voisines de l'édifice furent démolies, un square naquit à ses pieds et la tour fut restaurée et réaménagée pour abriter les archives municipales, qui ont été installées depuis, à la médiathèque centrale d'agglomération. Enfin, juste retour des choses en septembre 2002, deux des salles de la tour ont été attribuées par la ville aux sièges des deux associations symbolisant la mémoire et les traditions de Montpellier : la baronnie de Caravètes et le groupe folklorique La Garriga Lengadociana.

LA LÉGENDE DES PINS

Le nom de la tour vient des deux arbres qui auraient poussé au faite de la bâtisse, se nourrissant du suc de la pierre... "Lorsque



Une des deux dernières tours de la commune clôture

les pins disparaîtront, la cité périra", aurait dit Nostradamus, dans les années 1530, lors de son séjour à Montpellier où il était venu étudier la médecine. Mais il se trouve qu'en regardant de plus près, cette prophétie ne serait en fait que rumeur populaire, trans-

formée en légende. En comparant la date de la prédiction et celle de l'apparition des arbres - vers 1700 -, on s'aperçoit que les pins n'existaient pas encore lorsque Nostradamus résidait à Montpellier. Près de 200 ans séparent les deux faits !

Le plus gros pin tomba en 1828 et les autres suivirent. Seuls subsistèrent des cyprès. Nostradamus aurait-il confondu les deux espèces ? Depuis, plusieurs générations de ces arbres se sont succédées. Malgré tout, prédiction ou pas - et à toutes fins utiles - on se dépêche quand même d'en replanter systématiquement, dès que l'un d'eux présente un signe de faiblesse...



La Commune clôture, enceinte fortifiée de Montpellier au Moyen-Âge

Les premiers remparts de la Ville ont été réalisés sous Guilhem III au début du XI^e siècle. Ils possédaient deux tours : la Tour d'En Canet et la tour d'Obillon. C'est au XII^e siècle que l'enceinte appelée Commune clôture fut édifée par Guilhem VI. Avec ses 25 tours et 11 portes, avec ses 8 m de haut et 2 m de large et avec ses 3 762 m de longueur enserrant une superficie de 40 ha, elle était destinée à protéger les quelque 5 à 6 000 habitants de Montpellier et de Montpellierét. Son tracé était approximativement celui des boulevards qui entourent actuellement l'Ecusson. La plus grande partie de ces remparts furent détruits lors du siège de Montpellier en 1620 et les fossés furent comblés en 1790. De ces remparts, il ne reste aujourd'hui que :

- la Tour de la Babote et son pan de rempart sur la place de l'Observatoire,
- la Porte de la Blaquerie et son restant de muraille au bas de la rue de l'Université,
- et la Tour des pins, sur le boulevard Henri IV.

La tour à travers les âges

La tour des pins a changé de nombreuses fois d'appellations, faisant référence à son emplacement et à ses propriétaires successifs :

- **1365** : La Grande Torre devant la obra del Papa.
- **1374** : La torre que es davan le gleyasa San Bénégég.
- **1378** : La Grande Torre.
- **1407** : La Torre que es tras la obra del Papa, entre la dichá obra et portal des Carnes.
- **1558** : La Tour sur la muraille de Saint-Pierre.
- **1592** : La Tour de Chauchac (de Chauchane, des Chauchanes ou Chauchagne).
- **1622** : Tour Canassade (ou Escabassades)
- **1729** : La Tour des pins.
- **1813** : La Maison des Pins et à nouveau : La Tour des pins..

Les barons de Caravètes : Montpelliérains... de tout cœur

Il faut être du cru depuis plusieurs générations et faire montre d'un amour immodéré pour le Clapas, pour avoir le privilège d'être intronisé baron de Caravètes. Une tradition qui perdure depuis 1273...



"C'est grâce à des hommes comme Roger Bec, que des traditions populaires de Montpellier et de l'Hérault ont pu être maintenues", explique Philippe Saurel, 1^{er} consul des Barons de Caravètes. Et en sa qualité d'adjoint au maire et de délégué à la Culture occitane : "Et s'il est une tradition que nous souhaitons également défendre, c'est bien celle de la langue occitane. C'est pourquoi nous soutenons la démarche de Radio Lengua d'Oc, qui a été privée de fréquence par le CSA".

Des barons et baronnes de Caravètes, il y en a dans le monde entier. Toutes et tous, quel que soit l'endroit où leurs obligations familiales ou professionnelles les ont conduits, revendiquent avec une immense fierté un attachement profond à Montpellier et à son histoire. Mais sur ces quelque 600 représentants de la baronnie, ambassadeurs de la ville, ils sont quand même plus de 80% à vivre tous les jours, à nos côtés, au Clapas.

DES RACINES MOYENÂGEUSES

C'est en l'an 1273, que les Consuls de Ville acquièrent du praticien Bernard de Caravètes, le domaine et le château situés sur la commune de Murlès, en bordure du bois de Valène. Et c'est à cette date aussi - et jusqu'à la Révolution française -, que furent portés le titre et le costume des barons de Caravètes par les notables de la ville. En 1930, le Félibre* François Dezeuze et l'historien Louis Thomas décidèrent de relancer la baronnie de Caravètes. Ils organisèrent alors des conférences et des fêtes, dont la plus connue était "le grand bal de l'hôtel Métropole". Pendant longtemps ensuite, les barons de Caravètes furent portés par l'amicale "Les enfants de Montpellier", un mouvement mutualiste et caritatif local. En 1984, après un long sommeil, la Baronnie fut à nouveau dynamisée par des membres de La Garriga, groupe folklorique montpelliérain présidé par Roger Bec. Et c'est



Au répertoire du groupe folklorique La Garriga, les danses du Bas Languedoc : cheval, trilles, grisettes, fontaine St-Berthomieu, etc. Les costumes de ses danseuses et danseurs sont ceux de la Grisette, du farandoleur ou du "travallhadou" languedocien. Depuis 45 ans, La Garriga Lengadociana est l'ambassadrice, en France et en Europe, des traditions et coutumes du pays de Montpellier. Son siège est maintenant situé, comme celui de la Baronnie de Caravètes, à la Tour des pins. Contact : 04 67 60 93 86.

d'ailleurs sous son impulsion qu'en 1994 la baronnie de Caravètes se constitua en association loi 1901. "Pour ses 20 ans l'an prochain, la baronnie de Caravètes va donner une grande fête, précise-t-il, en sa qualité de président fondateur de la baronnie, ce sera aussi l'occasion de célébrer les quelque 800 ans du Consulat de Montpellier, qui constitue l'origine même de la tradition des barons".

QUI PEUT DEVENIR BARON ?

"Nous formons une association de culture populaire, explique Philippe Saurel, 1^{er} Consul de la baronnie. Et chez nous, ce n'est pas le droit de sang qui prime, c'est le droit de sol".

Jusqu'à une époque récente, le titre de Baron n'était en effet décerné qu'aux aînés mâles, nés à Montpellier depuis trois générations successives. Mais depuis, le nombre de Montpelliérains natis de la ville n'excédant plus les 20 %, les conditions d'accroissement ont dû être notablement révisées... et le système de la génération a vécu. "Il faut respecter la tradition, mais il faut aussi vivre avec son temps, explique Philippe Saurel, aujourd'hui le droit d'aînesse est aboli, les femmes sont admises et seulement deux générations nées à Montpellier sont exigées pour pouvoir être intronisés". Fait nouveau également : le rajeunissement des sociétaires. Beaucoup de jeunes revendiquent maintenant leur origine montpelliéraine et sollicitent leur intronisation. Et pour se faire, il leur suffit d'avoir 16 ans. Cette année, sur les 40 nouveaux barons de Caravètes, ce ne sont pas moins de 20 jeunes, à qui le passage de témoin, symbolisé par un bouquet de fleurs, a été solennellement remis par les aînés de la baronnie. Mais pour tous ceux qui ne remplissent pas les condi-

tions requises pour devenir barons, une section des Amis de la baronnie a été créée par l'association. Et ils sont 104 actuellement à détenir ce titre d'ami.

UN VILLAGE DANS LA VILLE

Tous les barons de Caravètes sont unanimes : ils sont fiers d'être Montpelliérains et d'avoir des racines dans cette ville. Mais ce qu'ils aiment par-dessus tout, "c'est être ensemble, - et sans être passésistes - parler du Montpellier d'avant et de ceux qui l'ont fait vivre". "La baronnie, dit Philippe Saurel, c'est comme un village dans la ville, un véritable îlot d'identité... Elle permet de créer des liens entre les gens, d'entretenir des relations privilégiées, de bien vivre le présent, tout en participant au maintien et à la diffusion des traditions montpelliéraines. C'est un peu l'esprit de la ville". "Nous sommes en quelque sorte, la courroie de transmission entre le passé et l'avenir", ajoute Roger Bec. Et depuis le mois de septembre dernier, les barons de Caravètes, qui partageaient leur siège à l'Hôtel de Varennes avec le groupe folklorique La Garriga, ont aménagé à la Tour des pins, ce vestige d'une porte de la Commune Clôture du Montpellier médiéval. "En nous installant à la Tour des pins, ce lieu chargé d'histoire, nous sommes en quelque sorte revenus "à la maison", précise Roger Bec. Cette tour, c'est une partie de l'âme de Montpellier. Et pour ses pins qui poussent au sommet, qu'on ne s'inquiète pas... on les arrosera !" Et d'ajouter: "Lous pins amoung tant qu'on veïra, lou viel clapas noun perïra (2)"

(1) écrivain et poète de langue d'oc
(2) Clin d'œil à la prophétie qu'aurait faite Nostradamus sur la mort de la cité, lorsque les pins disparaîtraient : "Tant qu'on verra les pins, le vieux Clapas ne périra pas"

Où contacter les Barons de Caravètes ?

La permanence des consuls de la baronnie de Caravètes, tous les mardis de 15h à 17h, à la Tour des pins, boulevard Henri IV. Tél. : 04 99 58 13 62

La baronnie en chiffre

- 582 sociétaires, représentants 600 familles dans l'Hérault, dont 85 % sont montpelliéraines.
- 16 consuls : 8 hommes et 8 femmes, élus tous les ans parmi les barons de Caravètes et amis de la baronnie.
- Organisation et participation à 46 manifestations historiques et caritatives chaque année : Téléthon, fête de la Saint-Roch, foire aux santons de Sainte-Anne, accueil des nouveaux Montpelliérains, Antigonie des associations, marché de Noël, etc.
- 3 chapitres d'intronisations des nouveaux barons : en janvier, à Pâques, salle Pétrarque et le 1^{er} dimanche d'octobre à Murlès. L'entrée est libre.
- Publication d'un bulletin mensuel pour les adhérents

Le 19 janvier dernier, salle Pétrarque, lors du 1^{er} chapitre de l'année, 12 barons de Caravètes ont été intronisés. Entourant Philippe Saurel : les deux plus jeunes baronnes du jour.



agenda

Théâtre des Treize Vents

Le Voile (el Lithem) - D'Abdelkader Alloula

Spectacle en arabe et en français dans le cadre de Djazaïr, une année de l'Algérie en France. L'œuvre artistique d'Alloula, de grande éloquence populaire, se caractérise par un profond ancrage social. Elle est le fruit de plus de trente ans de recherche, d'observation, de réflexion, d'expérimentation. Elle représente l'expérience d'un théâtre didactique, de prise de conscience, et encore et toujours de remise en cause de l'ordre social établi, un théâtre qui met en scène ceux à qui il est interdit de s'exprimer. Le mot "el lithem" (le voile) signifie symboliquement le musellement, l'interdiction de s'exprimer. C'est, également, un verbe qui se conjugue à tous les temps... Du 20 au 22 mars, au théâtre de Grammont

M. encore ! - Chorégraphie de Georges Appaix

"D'une pièce à l'autre, selon l'humeur et la couleur des choses qu'il entend partager, Georges Appaix convie Homère ou Ponge, Jankélévitch ou Deleuze à des fêtes sans façons. C'est ainsi qu'il propose la danse : entre grands textes et rengaines, amours des histoires et histoires d'amour, bref en bonne compagnie". (Christine Rodès, dramaturgie) 27, 28 mars, au théâtre de Grammont

Edgar et sa bonne - Le dossier de Rosafo

Deux pièces un acte d'Eugène Labiche, mise en scène Yves Beaunesne Du 1^{er} au 5 avril au théâtre de Grammont

Théâtre Jean Vilar

Philippe Katerine

S'il trompe son monde avec son allure classique, un peu dandy, un brin désuète, il s'impose comme un musicien libre qui révolutionne la pop française à coup d'élégantes excentricités, de fausses naïvetés et d'un humour décalé, parfois cinglant. Indéniablement, Philippe Katerine revigore la chanson française en lui insufflant une bonne dose d'insolence et de sophistication Jeudi 27 mars à 21h, a théâtre Jean Vilar

Un roman de Renard

Spectacle de marionnettes pour tout public à partir de 9 ans, par la Compagnie Flash Marionnettes Vendredi 4 avril à 10h et 14h30 (scolaires), et samedi 5 avril à 21h, au théâtre Jean Vilar

Le Toréador (ou l'accord parfait)

Opéra bouffon et 2 actes d'Adolphe Adam. Dans le cadre de "Pian'opéra", en co-réalisation avec l'Opéra National de Montpellier Vendredi 11 avril à 14h30 (scolaire), samedi 12 à 19h, au théâtre Jean Vilar

Théâtre Elles

Filles du silence - Du roman "Cette fille là",

de Maïssa Bey. Adaptation de Jocelyne Carmichael 14 mars - 19h MPT Marcel Pagnol (dîner spectacle sur réservation)

21 mars - 21h MPT Marie Curie

28 mars à 20h30 et 29 mars à 19h30 à la MPT L'Escoutaire, en présence de l'auteure

Espace La Jetée - 12 rue Meyrueis - Tél. 04 67 58 23 58

Euterpe

Concert Amadeus - Mikhaïl Rudy, piano

Claude Debussy, Pascal Dusapin, Igor Stravinsky, Richar Wagner, Franz Liszt. Dimanche 9 mars à 10h15, salle Pasteur, Le Corum

Concert Amadeus

Groupe vocal et Ensemble instrumental Opéra Junior Johannes Brahms, Béla Bartok, Igor Stravinsky, Jacques Lejeune Mardi 18 mars à 20h30, salle Pasteur, Le Corum

Concert Amadeus

Ensemble vocal Musicatreize Iannis Xenakis, Renée Koering, Edith Canat de Chizy, Philippe Gouttenoire Mardi 1^{er} avril à 20h30, salle Pasteur, Le Corum

Concert symphonique

Direction Kenneth Jean - Piano Alexandre Paley Joseph Haydn, Jules Massenet, Modest Moussorgski Vendredi 4 avril à 20h30, Opéra Berlioz, Le Corum

Concert Amadeus

Les Talens Lyriques, Christophe Rousset Georg Friedrich Haendel, Jean-Sébastien Bach, Carl Philipp Emanuel Bach, Georg Philip Telemann Mercredi 9 avril à 20h30, salle Pasteur, Le Corum

JAZZ

Michel Portal trio

Michel Portal : clarinette, clarinette basse, saxophone Daniel Humair Bruno Chevillon : contrebasse



Singulier, inclassable, musicien avant tout, Michel Portal est un extraordinaire personnalité, aussi remarquable dans le répertoire classique, que dans la création contemporaine dont il est un partenaire privilégié.

A l'origine du mouvement "Free" en France avec le trompettiste Bernard Vitet, le pianiste François Tusques et le batteur Sunny Murray, il est un des membres fondateurs du "New Phonic Art", axé sur l'improvisation collective, la recherche sonore et la création instantanée.

Dans le jazz européen, Michel Portal occupe une place singulière et perturbante. Sa réputation de soliste classique semble l'avoir débarrassé du souci d'affirmation technique. Destinataire direct des grands compositeurs contemporains, il n'est pas pressé par le besoin de reconnaissance. Régulièrement salué par l'ensemble de la profession de la musique et du spectacle (trois "Césars" pour ses musiques de films viennent s'ajouter à de nombreux prix et récompenses reçus dans tous les domaines), il a les moyens de se faire une conscience exacte de la position qu'il occupe. Cela lui permet de rentrer dans le champ de l'improvisation avec une volonté renouvelée de non savoir et de chamboulement. Elle n'exclut ni l'inquiétude, ni la véhémence. En de longs parcours toujours tendus par un lyrisme cru, par les caprices de l'invention, par un sens de la fantaisie et aussi bien de la mélodie heureuse, par la recherche entêtée de son intérieur ou de l'explosion des rythmes, Portal semble vivre chaque âcre musical comme une remise en jeu total. (Francis Marmande)

16 mars à 21h au Corum (salle Pasteur)

"Chère Liberté"

Monique Lorenté

Cette exposition présente 40 "tableaux-regards sur la société" réalisés depuis 1998 dont les principes de la République revisités (Liberté, Egalité, Fraternité), et des sculptures. Montpelliéraine de cœur, installée dans notre ville depuis 6 ans, Monique Lorenté peint avec ses brosses, mais aussi, et beaucoup, avec ses mains.

Du 18 au 30 mars
Galerie Saint-Ravy
(tous les jours de 13h à 19h sauf le lundi)



"Dans les Bras de Morphée"

Sancta

Susanna

Opéra de

Paul Hindemith

dans le cloître d'un couvent, par une nuit d'été chaude, venteuse, habitée par le chant du rossignol, la vieille sœur Clémentia découvre Susanna, une jeune religieuse, prostrée au pied de la croix grandeur nature... Les deux femmes sont intriguées par un gémissement venu de l'extérieur : un couple fait l'amour sous les lilas... Susanna veut culpabiliser les jeunes gens : elle les maudit et traite le jeune homme de Satan. Toute la réussite de ce début trouve une incantation musicale si convaincante, si saisissante, que le symbolisme érotique religieux du livret se trouve renforcé : un trouble intense s'empare des personnages.

L'étonnante virtuosité de l'orchestration et le "chiaroscuro" instrumental d'une subtilité fantomatique favorise la puissance hallucinatoire des situations. Le désir subconscient se révèle. Susanna, plongée dans la nuit est prise au piège de ses propres émotions. Insensiblement, son trouble et sa souffrance se transforment en ivresse...

Le sujet de cette œuvre fut jugé si scabreux qu'il suscita les foudres de l'église à tel point qu'Hindemith lui-même retira l'opéra de son catalogue dès 1934. Donnée pour la première fois en 1922, l'œuvre était à la fois une réaction esthétique et politique : reflet de l'avant-garde allemande et de l'expressionnisme, elle se posait en rejet du romantisme wagnérien et, en même temps, elle tentait de s'opposer à l'atmosphère oppressante de l'Allemagne des années 20.

Opéra Berlioz - 13, 14 mars à 20h - 16 mars à 15h

Jiri Kylian / Paul Lightfoot Nederlands Dans Theater 1

Symphonie de Psalmes
Click Pause Silence
Safe as houses



C est avant tout la musicalité qui distingue les chorégraphies de Jiri Kylian, le rapport sensible à la musique dont il sait trouver les valeurs émotionnelles. Ainsi les interprètes du prestigieux Nederlands Dans Theater expriment-ils sur scène ce qui fonde la musique de Stravinsky pour Symphonie de Psalmes, ou encore ce qui sous-tend le prélude 24 du Clavier bien tempéré de Bach, pour Click Pause Silence, à savoir dans ce dernier cas, le sentiment aigu du passage dans notre vie des individus qu'on croise. La danse de Kylian ne nie pas la difficulté de notre condition humaine, ne cherche pas à corriger l'imperfection du monde, mais ne cède pas pour autant au pessimisme : au contraire, elle accepte les limites de la vie parce que cette vie qu'il met sur le plateau est nourrie de tendresse, d'espoir, de souvenirs, d'histoires personnelles à l'instar des tapis trouvés sur les marchés aux puces hollandais que le chorégraphe accroche pour une scénographie véritablement intimiste.

Mardi 18 et mercredi
19 mars à 20h30
Opéra Berlioz

La trilogie de la villégiature

De Carlo Goldoni

Les manies,
les aventures
et le retour de la villégiature

S "Nous en avons fini aujourd'hui espérons-le avec les clichés qui faisaient de Goldoni un simple "photographe du réel", gentil papa, bonhomme joyeux, agréablement populaire. Goldoni fut un auteur passionné par l'homme social. L'étude des caractères n'est pas son fort, il n'est pas Molière. C'est l'art de vivre en société qui intéresse le rationaliste Goldoni. Transmettant comme nul autre "l'humour au quotidien", il sait ainsi "voir" l'inaptitude tragique de la bourgeoisie vénitienne à se placer dans le monde en bouleversement (l'Europe des Lumières se développe et Venise demeure figée), les contradictions qui font s'affronter son ancienne génération affairiste et sa nouvelle génération molasse, celle que fascinent toujours les mœurs antiques de l'aristocratie. Et c'est grâce au théâtre comique que Goldoni, "poète comique", demande aux hommes de se voir et de se situer, de prendre conscience de la richesse inépuisable du quotidien, et de penser le monde au lieu de le subir. Le théâtre de Goldoni n'est pas un théâtre d'évasion, il n'a pas de héros"

(Jean-Louis Benoît,
metteur en scène)
Du 11 au 15 mars
Opéra Comédie

La villégiature

L'institution de la villégiature remontait au 16^e siècle. Peu à peu s'était établi l'usage pour les grandes familles de quitter Venise entre l'été et l'automne pour aller surveiller sur place les travaux des moissons et des vendanges... Avec le temps, on voit cet usage s'étendre à la moyenne et petite noblesse, à la haute puis moyenne bourgeoisie. Mais ce qui était avantageux pour les grandes familles riches, devenait plus difficile pour une noblesse appauvrie et finissait par être impossible et ridicule pour les petits bourgeois, qui n'hésitaient pas à compromettre leur situation financière pour obéir aux préceptes de la mode (Gérard Luciani)

P référant les dérapages aux mécaniques bien huilées, l'inattendu au confort du prévisible, Jean-Michel Ribes s'ingénie une nouvelle fois à introduire dans les situations conventionnelles l'étincelle qui provoque le court-circuit.

Ces huit fables - les cahots d'un couple suite à une représentation de Phèdre ; une femme qui rêve d'échapper à l'attraction terrestre ; un père qui oublie le prénom de sa fille... - pointent l'instant où l'absurde s'infiltré dans le quotidien, où l'insolite fait dérailler la logique.

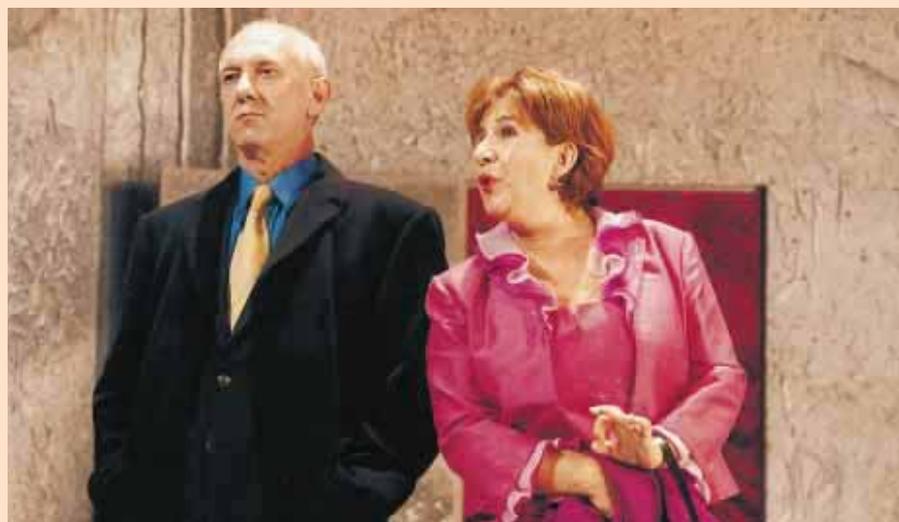
Comme l'exprime l'auteur lui-même, "Théâtre sans animaux est une modeste contribution à l'art du sursaut et un hommage à tous ceux qui luttent contre l'enfermement morose de la mesure".

Samedi 22 et dimanche 23 mars - Au théâtre Jean Vilar

Théâtre sans animaux

De Jean-Michel

Ribes



Ciné club

"Les Criminels" - Réalisation Joseph Losey
Film britannique 1960, avec Stanley Baker, Patick Magee, Grégoire Aslan, Margit Saad, Sam Warmaker
A 20h30 au centre Rabelais

Jeu de Celleneuve La Compagnie d'un Soir

Une pièce de théâtre interprétée uniquement par des femmes, "Huit femmes", un huis clos mordant entre femmes, par des femmes... mais pour tout public.

Jeu 13 mars à 21h à la Maison pour tous Marie Curie.

Centre Chorégraphique National Hors Série, Joao Fiadeiro

Conférence - démonstration : sur scène, un sofa, deux eaux minérales, deux verres, un cendrier. Assis, Joao Fiadeiro et Rui Catalao conversent sur des sujets quotidiens. Le public entre et s'installe. Tout est prêt pour que commence le débat... Samedi 8 mars à 20h30, studio Bagouet.

Théâtre du Hangar

Armation - Furie des nantis
Librement inspiré de Timon d'Athènes de William Shakespeare et de la Furie des Nantis d'Edward Bond - Par la Compagnie La nuit Remue
Du 11 au 16 mars au théâtre du Hangar (grande salle)

Paysage sous surveillance

D'Heiner Müller. Du 18 au 23 mars au théâtre du Hangar (petite salle)

Pierrot Lunaire

D'Arnold Schönberg, mis en scène par Jacques Bioulès
Du 1^{er} au 13 avril, théâtre du Hangar (grande salle)

Théâtre d'O

Toreros de salon
De Camilo José Cela (prix Nobel de littérature), par la Compagnie La Naïve. "Si on ne toréa pas de salon, il est risqué d'arriver à 50 ans sans avoir découvert la musique, l'automobile et l'adultère..."
Jeu 20 et vendredi 21 mars à 20h45, samedi 22 mars à 19h Point d'O - Les Arceaux - Cité universitaire

Vestido de Luces (habit de Lumières),

Par le Zinc Théâtre. Entre danse et théâtre, ce spectacle est construit autour d'un texte de Jacques Durand, écrivain et critique taurin.
Jeu 27 et vendredi 28 mars à 20h45, samedi 29 mars à 19h Point d'O - Les Arceaux - Cité universitaire

Expositions

Galerie Saint Ravy
• Du 10 au 16 mars : le Printemps des Poètes
• Du 17 au 30 mars : Monique Lorente
• Du 31 mars au 13 avril : Jean-Yves Gardette / Daniel Ravel

Zénith

Tél. 04 67 64 50 00
• vendredi 7 mars à 20h30 : Renaud (complet)
• mercredi 12 mars à 19h : Jennifer
• dimanche 16 mars à 18h : Lorie
• mercredi 19 mars à 20h30 : Jean-Marie Bigard
• jeudi 20 mars à 20h30 : Zazie sème la zizanie
• vendredi 21 mars à 20h30 : What For
• samedi 22 mars à 15h "Le Temps des fleurs" par le Ballet de la nouvelle Russie
• dimanche 23 mars de 10h à 18h : foire aux disques & BD
• 28, 29 et 30 mars : spectacle sur glace : Holiday on ice 2003
• mercredi 2 avril : à 20h15 : André Rieu
• vendredi 4 avril à 20h30 : les Derviches Tourneurs
• samedi 5 avril à 21h : Ballet National de Georgie

Séminaire

Les Berbères et les religions
Organisé par l'association Culturelle des Berbères de Kabylie Histoire des Berbères à travers le temps. Berbères et judaïsme, Berbères et christianisme, Berbères et Islam.

Le 15 mars à 14h, salon du Belvédère - Le Corum.
Tél. 04 67 45 33 50 ou 04 67 10 04 76.

Trioletto

Le Boucher espagnol
Par la Compagnie L'Alakran
Un cabaret comme un show familial déliant.
13, 14 et 15 mars à 20h45
75, avenue Augustin Fliche

Raconte-moi

Danse. Par la compagnie Vendaval
Sur le parvis du restaurant universitaire du Triolet. Accès libre

Après la pluie

Une pièce de théâtre de Sergi Belbel, mise en scène par Stephan Delon.
3, 4 et 5 avril à 20h45
75, avenue Augustin Fliche

Bistrot des Ethnologues

Les Touaregs Kel-Ahaggar :
une société nomade du sud-algérien
Invité Paul Pandolfi, maître de conférence et directeur du département d'ethnologie à l'université Paul Valéry.
Mardi 18 mars à 20h30 au Sax'ophone
24, rue Ernest Michel
Tél. 04 67 58 80 90



TOUS SUR LE PONT !

CONTRE LE CANCER

semaine nationale contre le cancer

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER COMITE DE L'HERAULT

1, Rue des Apothicaires - 34298 MONTPELLIER Cedex 5

Tél.: 04 67 61 31 31
CCP 1710-21 N MONTPELLIER

